

L'IMMIGRATION FRANCOPHONE AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST : ENJEUX ET REPRÉSENTATIONS

Présenté au
Réseau en immigration francophone
des Territoires du Nord-Ouest (RIFTNO)

Par
Guillaume Deschênes-Thériault, doctorant, Université d'Ottawa
Stéphanie Bacher, doctorante, Université d'Ottawa

Juin 2021



Cette étude est une initiative du Réseau en immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest (RIFTNO) par le biais d'un financement d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). La recherche a été conduite de manière indépendante par les chercheurs responsables de l'étude.

Nous remercions les personnes qui ont collaboré à cette étude, en particulier celles qui ont participé aux entretiens et qui ont répondu au questionnaire en ligne.

L'équipe qui a collaboré à la réalisation de ce rapport :

Recherche

- ▶ Guillaume Deschênes-Thériault, doctorant, Université d'Ottawa - Co-chercheur principal de l'étude
- ▶ Stéphanie Bacher, doctorante, Université d'Ottawa – Co-chercheuse principale de l'étude
- ▶ Christophe Traisnel, professeur agrégé, Université de Moncton – Expert-conseil

Coordination et appui logistique

- ▶ Abby Schelew, Coordinatrice du RIFTNO (à partir de janvier 2021)
- ▶ Annik Théberge, Coordinatrice du RIFTNO (jusqu'en décembre 2020)
- ▶ Linda Bussey, Directrice générale de la Fédération franco-ténoise, fiduciaire du RIFTNO



Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	4
1.1	Méthodologie	5
1.2	Plan du rapport.....	7
1.3	Mise en Contexte historique	8
2	Portrait statistique:	10
2.1	Données de Statistique Canada (2016)	10
2.2	Données d’Immigrations, Réfugiés et Citoyenneté Canada	17
3	analyse du sondage et des entretiens.....	19
3.1	Profil des participants à l’étude.....	19
3.1.1	Le profil des répondants au sondage	19
3.1.2	Le profil des répondants aux entretiens	21
3.2	La période pré-départ.....	22
3.2.1	Choisir de s’établir aux Territoires du Nord-Ouest	22
3.2.2	L’accès à l’information avant l’arrivée	27
3.3	Les premiers temps après l’arrivée	32
3.3.1	S’installer.....	32
3.3.2	Le rapport aux services d’établissement.....	34
3.4	Les changements de statut.....	38
3.5	L’insertion économique	40
3.5.1	Les principaux atouts	41
3.5.2	Les principaux défis	42
3.6	L’insertion socio-culturelle	44
3.6.1	Le rapport à la population locale et à la communauté franco-ténoise	44
3.6.2	Le rapport au contexte territorial	49
3.6.3	Le rapport aux premières nations	50
3.7	La rétention	51
3.7.1	Les motivations à rester	52
3.7.2	Les motivations à quitter : ce qu’en disent les « repartis »	53
4	Conclusion.....	57
5	Sommaire des pistes de réflexion	59
6	Bibliographie	60

1 INTRODUCTION

Le Canada est parmi les pays au monde où l'immigration a l'une des plus fortes influences sur la croissance démographique. Entre 2017 et 2018, 80 % de l'accroissement de la population canadienne était dû à l'immigration¹ et, selon les projections de Statistique Canada², cette tendance ne disparaîtra pas au courant des prochaines décennies.

Aux Territoires du Nord-Ouest (TNO), la proportion de la population qui est d'origine immigrante de première génération, c'est-à-dire qui est née à l'étranger, est passée de 6,4 % en 2001 à 9 % en 2016, une augmentation de l'ordre de 40,6 %³.

Durant la même période, les organismes communautaires des francophonies canadiennes ont pris conscience de l'intérêt que pouvait représenter le secteur de l'immigration francophone dans le dynamisme des minorités francophones locales. Ainsi, depuis le début des années 2000, l'immigration francophone est considérée comme un enjeu de premier plan pour la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

Des ressources ont été déployées pour augmenter le nombre d'immigrants francophones s'établissant à l'extérieur du Québec de même que pour outiller les communautés en termes de capacités d'accueil et d'intégration. C'est dans ce contexte qu'a été mis en place le Centre d'accueil francophone sous l'égide de la Fédération franco-ténoise (FFT) et qu'a été créé, en 2010, le Réseau en immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest (RIFTNO). Le réseau est un mécanisme de coopération, de concertation et de mobilisation qui rassemble des intervenants locaux de divers secteurs ayant un intérêt pour l'enjeu de l'immigration. Les membres et ses partenaires participent à la mise en œuvre d'un plan stratégique dans le cadre de leur mandat et domaine de compétence respectifs. La présente étude s'inscrit dans un exercice de mise à jour de ce plan stratégique.

Plus spécifiquement, les principaux objectifs de l'étude sont de :

- Brosser un portrait de la situation actuelle en ce qui concerne le recrutement, l'accueil et l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants francophones aux TNO ;
- Préciser l'incidence du facteur de la langue en ce qui concerne l'accueil et l'intégration socioéconomique ;
- Documenter l'expérience concrète de l'accueil et de l'installation du point de vue des personnes immigrantes ;
- Interroger les facteurs de rétention à partir des témoignages des « repartis » ;
- Offrir des pistes pour adresser les défis identifiés dans la recherche.

¹ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2020). *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2020*. Ottawa, Ontario : Parlement du Canada.

² Corbeil, J.-P. et Houle, R. (2017). *Projections linguistiques pour le Canada 2011-2036*, Ottawa, Ontario, Statistique Canada

³ Statistique Canada (2016), *Population selon la première langue officielle parlée et la géographie, 1971 à 2016*. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1510000501>

1.1 MÉTHODOLOGIE

La collecte de données pour la présente étude s'est déroulée d'octobre 2020 à février 2021. L'analyse a été effectuée entre mars et mai 2021. Diverses méthodes ont été utilisées pour collecter les données afin de réduire les effets des limites de chacune d'elles, lorsqu'isolées, et pour mieux exposer la complexité des dynamiques en jeu.

1) Portrait statistique

Deux principales sources de données ont été utilisées pour produire un portrait statistique de l'immigration francophone aux TNO en guise de mise en contexte de l'étude.

D'une part, les données de Statistique Canada, issues du Recensement de 2016, permettent de broser un portrait détaillé de la population immigrante selon ses caractéristiques sociodémographiques et ses pratiques linguistiques. Un avantage des données de Statistique Canada est qu'il est possible de les comparer avec celles de la population territoriale dans son ensemble.

Plusieurs variables linguistiques peuvent être retenues à partir du recensement. Dans le cadre de cette étude, à moins d'avis contraire, nous avons retenu la variable de la première langue officielle parlée, qui est la mesure habituellement utilisée par Statistique Canada pour identifier les communautés francophones en situation minoritaire.

D'autre part, les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), mises à jour sur une base mensuelle, permettent d'effectuer un suivi rapproché de l'évolution du portrait des résidents permanents⁴ admis au Canada de même que dans les provinces et territoires. Ces données permettent notamment d'identifier les tendances récentes en ce qui concerne le nombre de résidents permanents admis, les catégories d'admission et certaines caractéristiques démographiques.

Toutefois, en raison du nombre limité de résidents permanents d'expression française admis aux TNO sur une base annuelle, les données d'IRCC ne permettent pas de broser un portrait de qualité de ceux-ci dans le territoire. Nous proposons donc un portrait pour l'ensemble des résidents permanents admis aux TNO à partir de cette seconde source de données.

2) Rapide état du contexte migratoire des Territoires du Nord-Ouest et de la littérature

Cette recherche a voulu s'intéresser au contexte dans lequel s'inscrit l'étude. Nous avons ainsi procédé à une recension ciblée des principaux écrits scientifiques sur le sujet de l'immigration francophone de même que des documents clés dans le domaine.

⁴ Selon la définition du Gouvernement du Canada (2021, en ligne), un résident permanent est « une personne qui a obtenu le statut de résident permanent en immigrant au Canada, mais qui n'est pas encore citoyen canadien. Les résidents permanents sont citoyens d'autres pays. Une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, comme un étudiant étranger ou un travailleur étranger temporaire, n'est pas un résident permanent. »

La consultation de ces écrits nous a permis de préciser les principaux outils d'enquête ainsi que de mieux contextualiser les données recueillies avec le sondage et les entretiens et de les interpréter à la lumière des résultats de recherches antérieures. Cette recherche s'inscrit notamment dans la continuité de celle conduite par le chercheur Christophe Traisnel⁵, et publiée en 2016, qui visait à broser un portrait des migrants et des immigrants francophones dans les trois territoires nordiques. La présente recherche permet toutefois d'approfondir davantage des dynamiques propres aux TNO et de mettre à jour certains constats dressés à l'époque.

Des références à ces écrits sont incluses tout au long du rapport, en appui ou en complément aux constats dressés.

3) Entretiens

Des consultations, sous la forme de groupes de discussion et d'entretiens individuels semi-directifs, ont été menées auprès d'intervenants clés, d'entrepreneurs et d'immigrants entre octobre 2020 et février 2021. En raison des contraintes associées à la pandémie de la COVID-19, l'ensemble des consultations ont été menées de manière virtuelle. Les entretiens ont été synthétisés et en partie retranscrits, et analysés en fonction d'une grille thématique.

L'objectif de ces consultations était de mieux comprendre les facteurs qui influencent l'intégration socioéconomique et la rétention des immigrants dans le territoire. Il s'agissait aussi de mieux comprendre les raisons qui incitent un immigrant à s'installer ou à quitter le territoire. Ce type de consultation permet d'ajouter une dimension qualitative essentielle à l'analyse, en documentant l'expérience concrète de l'accueil et de l'installation du point de vue des personnes immigrantes elles-mêmes.

Dans le cadre de cette recherche, près d'une trentaine de personnes ont été rencontrées, soit :

- 12 immigrants francophones qui habitent actuellement aux TNO (entretiens individuels)
- 8 immigrants francophones qui se sont d'abord établis aux TNO, avant de repartir pour s'installer ailleurs au Canada (entretiens individuels)
- 4 employeurs (entretiens individuels)
- 5 partenaires du RIFTNO (un groupe de discussion)

Dans le cadre du rapport, des extraits textuels d'entretiens ont été repris. Le souci d'anonymiser et d'assurer la confidentialité nous a conduits, évidemment, à utiliser des prénoms d'emprunt, à omettre parfois les noms des organismes cités ou des compagnies, ou de toute autre personne citée. Les prénoms ne reflètent pas non plus l'unicité des témoignages : plusieurs prénoms différents peuvent avoir été associés à un seul entretien, pour permettre de morceler les témoignages et éviter l'identification des répondants.

⁵ Voir : Traisnel, C. (2016). *Étude du profil des migrants et immigrants francophones dans les territoires du nord canadien. Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut*, Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques; Traisnel, C. (2012). « Coast, to coast... to coast ». Le rôle des francophonies boréales dans l'accueil, l'installation et la rétention des migrants francophones au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest. *Études canadiennes / Canadian Studies*, (72), 77-92.

4) Sondage

Nous avons procédé à la construction d'un sondage en tenant compte des principaux résultats attendus, et notamment l'importance de cerner l'expérience migratoire des immigrants francophones installés aux TNO. Ce sondage s'adressait aux francophones âgés de 18 ans ou plus, nés à l'extérieur du Canada et qui vivent présentement aux TNO. Il couvrait six principales dimensions, soit :

- La période pré-départ
- L'accueil et le rapport aux services d'établissement
- L'intégration au sein de la communauté
- L'intégration professionnelle
- Les facteurs de rétention
- La démographie

Le sondage a été mis en ligne sur la plateforme SurveyMonkey en octobre 2020 et est demeuré accessible jusqu'en décembre de la même année. Durant cette période, il a fait l'objet d'une campagne de promotion à travers le RIFTNO et ses partenaires. Pour assurer la qualité et la représentativité des résultats, un prétest et une pondération des réponses ont été faits préalablement à la campagne de sondage. En tout, ce sont 33 questionnaires en ligne qui ont été remplis et analysés.

La faiblesse du nombre de réponses est liée à la petite taille de la population de référence et donc, à un bassin de recrutement limité de participants. En effet, selon les données de Statistique Canada (2016), il y a approximativement 160 personnes immigrantes d'expression française qui vivent aux TNO.

Ainsi, l'analyse qui est proposée du sondage est davantage de nature qualitative et permet de compléter celle qui découle des entretiens. Les résultats sont présentés en chiffres absolus plutôt qu'en proportion afin d'éviter une *exagération de la précision*. Cela se produit lorsque la taille de l'échantillon est trop petite pour appuyer le niveau de précision exprimé par les proportions⁶.

1.2 PLAN DU RAPPORT

Le rapport est divisé en trois sections principales. Après une brève mise en contexte, une première section présente un portrait statistique de l'immigration francophone aux TNO.

La deuxième section, qui constitue le cœur du rapport, présente les principaux résultats des entretiens et du sondage. Plutôt que de présenter les résultats des entretiens, des groupes de discussion et du sondage de manière distincte, nous avons plutôt opté pour une présentation par thématique, puisque les résultats sont complémentaires. La présentation des résultats est organisée selon le continuum en immigration, incluant la période pré-départ, les premiers moments suivant l'arrivée, l'insertion économique et socioculturelle, la rétention, et pour certains, le départ.

⁶ À ce sujet, voir Statistique Canada : <https://www.statcan.gc.ca/fra/ep/questions-6>

Enfin, une dernière section propose des pistes de réflexion pour adresser divers défis identifiés lors de la collecte de données concernant le secteur de l'immigration francophone aux TNO.

1.3 MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE

Jusqu'aux années 1990, l'enjeu de l'immigration n'est pas une priorité pour les organismes de la francophonie canadienne. De plus, peu d'attention avait été portée par le gouvernement fédéral aux impacts de l'immigration sur l'épanouissement démographique des minorités de langue officielle du pays⁷.

Dans le contexte des questionnements soulevés au sein des milieux communautaires francophones par l'adoption de la *Loi sur le multiculturalisme* de 1988, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada commande une étude⁸ qui souligne la nécessité d'une politique pour favoriser activement l'immigration au sein des communautés francophones afin de faire face au déclin de la natalité. La publication de cette étude marque le début d'une reconnaissance de l'importance de la diversité au sein de la francophonie canadienne et d'une réflexion sur les possibilités d'une plus grande ouverture à l'immigration pour appuyer le développement des communautés.

En 1999, la FCFA entame la tournée de consultations nationales *Dialogue*, qui vise notamment à réfléchir au futur des communautés francophones et acadiennes et au positionnement des communautés par rapport aux autres composantes de la société canadienne. Dans le rapport publié en 2001 à la suite de cette initiative, l'enjeu de l'immigration francophone ressort comme un élément de première importance pour l'avenir des communautés francophones, compte tenu de leur situation démographique. Les auteurs du rapport soutiennent que « le dossier de l'immigration doit devenir prioritaire pour les acteurs politiques de la francophonie canadienne⁹ ».

En 2001, le gouvernement fédéral adopte la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui inclut l'objectif de favoriser l'épanouissement et le développement des minorités francophones et anglophones du Canada ainsi que de promouvoir l'égalité du français et de l'anglais. Ces ajouts viennent officialiser le rôle que doit jouer le ministère fédéral responsable de l'immigration pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

En mars 2002, le ministre de l'Immigration donne suite à l'une des recommandations du rapport *Dialogue* et annonce la mise sur pied du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada — Communautés francophones en situation minoritaire (Comité CIC - CFSM). Ce comité rassemble des représentants des communautés, des hauts fonctionnaires du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration ainsi que des représentants d'autres ministères fédéraux et provinciaux.

⁷ Commissariat aux langues officielles du Canada (1989), *Rapport annuel 1988-1989*. Ottawa, Ontario.

⁸ Churchill, S. et I. Kaprielian-Churchill (1991). *The Future of Francophone and Acadian Communities in a Pluralistic Society: Facing Pluralism*. Ottawa, Ontario: Fédération des communautés francophones et acadiennes.

⁹ Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada (2001). *Parlons-Nous! Rapport du groupe de travail Dialogue*. Ottawa, Ontario, p. 25.

En mars 2003, le premier *Plan d'action pour les langues officielles*¹⁰ du gouvernement fédéral accorde une somme de 9 M\$ sur cinq ans pour le recrutement et l'intégration des immigrants. Il s'agit du premier financement fédéral consacré exclusivement au dossier de l'immigration francophone. Depuis lors, les plans d'action quinquennaux sont l'un des principaux instruments utilisés par le gouvernement fédéral pour définir ses priorités en matière de langues officielles¹¹.

Le Comité CIC - CFSM élabore le premier *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*¹², qui fait suite au financement annoncé dans le plan d'action. Ce plan comprend notamment les objectifs d'accroître le nombre d'immigrants d'expression française, d'améliorer la capacité d'accueil des communautés francophones, d'assurer l'intégration économique, sociale et culturelle des immigrants d'expression française ainsi que de favoriser la régionalisation de l'immigration.

En septembre 2006, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration lance le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*¹³. Élaboré par le Comité directeur CIC – CFSM, ce plan comporte une série de propositions ciblées pour la période de 2006 à 2011 de même que des orientations à plus long terme pour poursuivre les objectifs identifiés dans le cadre stratégique de 2003.

Dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité canadienne 2008-2013*¹⁴, l'immigration francophone est identifiée comme un des secteurs prioritaires. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration reçoit une somme de 20 M\$ sur cinq ans pour l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cette initiative finance :

- Des activités de promotion et de recrutement au Canada et à l'étranger;
- Des activités de coordination et de consultation auprès des principaux intervenants;
- Des projets d'élaboration de données stratégiques, de recherche et de partage de connaissances;
- Des services d'établissement aux immigrants d'expression française.

Ce second plan insiste sur l'importance de consolider les réseaux communautaires existants en plus de diversifier les partenariats. C'est de ce plan que découle le financement qui a permis la mise en place du RIFTNO en 2010 et des premiers services d'établissement spécifiquement pour les francophones aux TNO sous l'égide de la Fédération franco-ténoise (FFT). Le financement des services en employabilité offerts

¹⁰ Gouvernement du Canada (2003). [Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique. Le plan d'action pour les langues officielles](#). Ottawa, Ontario.

¹¹ Traisnel, C., G. Deschênes-Thériault, D. Pépin-Filion et J. Guignard Noël (2020). [La promotion, le recrutement et la rétention des nouveaux arrivants francophones en Atlantique : dispositifs, expériences et représentations](#). Moncton, Nouveau-Brunswick : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

¹² Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire. *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* (2003). Ottawa, Ontario : Citoyenneté et Immigration Canada.

¹³ Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire (2006). [Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire](#). Ottawa, Ontario : Citoyenneté et Immigration Canada.

¹⁴ Gouvernement du Canada (2008). [Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Aqir pour l'avenir](#). Ottawa, Ontario.

par le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) aux immigrants francophones de même que celui pour les formations linguistiques pour les immigrants du Collège nordique francophone découle aussi des fonds de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018*¹⁵ renouvelle le financement de l'initiative, sans toutefois l'augmenter. Le gouvernement Harper profite de la publication de cette nouvelle feuille de route pour revoir ses activités en matière d'immigration francophone en tenant compte des changements récents au système d'immigration canadien. Cela se traduit par un accent particulier sur l'immigration de type économique et une place plus grande aux employeurs dans le processus de sélection.

Dans le contexte de la publication du *Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023*¹⁶, le gouvernement Trudeau présente sa vision renouvelée de l'immigration francophone et annonce des mesures qui seront mises en place dans les prochaines années. Le plan (2018 : 29) octroie 70,5 M\$ sur cinq ans, dont 40,8M\$ de nouveaux investissements, « à l'appui d'un parcours global d'intégration francophone et d'une série de politiques et programmes en matière d'immigration francophone » en plus de reconduire l'initiative financée depuis 2008. Parmi ces nouveaux investissements, on note le projet pilote des *communautés francophones accueillantes*. La ville de Yellowknife est incluse parmi les 14 communautés financées à travers le pays.

Une autre avancée notable au niveau territorial est la mise en place, en 2020, du Centre des services intégrés, qui rassemble presque tous les services en immigration en anglais et en français de la capitale sous un même toit.

2 PORTRAIT STATISTIQUE :

2.1 DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA (2016)

Dans le cadre de cette étude, ce portrait statistique permet de brosser un portrait d'ensemble de la population immigrante d'expression française et d'ainsi mieux contextualiser les constats effectués dans les prochaines sections.

Au moment du Recensement de 2016, la population des TNO était de 41 135 personnes, dont 1 315 avait le français comme première langue officielle parlée, soit 3,2 % de la population¹⁷. Une particularité à noter du territoire est que la moitié de la population déclare une identité autochtone (50,7 %), ce qui appelle à

¹⁵ Gouvernement du Canada (2013). [Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration, communauté](#). Ottawa, Ontario.

¹⁶ Gouvernement du Canada (2018). [Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir](#), Ottawa, Ontario; Gouvernement du Canada (2019). [Stratégie en matière d'immigration francophone](#). Ottawa, Ontario : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

¹⁷ Ce chiffre inclut les personnes qui ont le français uniquement comme première langue officielle parlée (1 160) ou avec l'anglais (155).

une réflexion particulière du rapport des nouveaux arrivants aux premières nations, comme nous le verrons à la section 3.6.3.

Tel qu'indiqué en introduction, c'est 9 % de la population territoriale qui est d'origine immigrante¹⁸ de première génération. Pour ce qui est de la population francophone¹⁹, cette proportion est légèrement plus élevée, soit de 12,2 %.

Tableau 1. Population totale et population dont le français est la première langue officielle parlée selon le groupe d'âge et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0 à 14 ans	8 810	21,4 %	185	5,0 %	225	6,8 %	-	- ²⁰
15 à 24 ans	5 665	13,8 %	315	8,5 %	90	20,9 %	0	0%
25 à 34 ans	6 785	16,5 %	530	14,4 %	275	18,6 %	40	25,0 %
35 à 44 ans	5 970	14,5 %	840	22,8 %	245	15,2 %	35	21,9 %
45 à 54 ans	6 010	14,6 %	735	19,9 %	200	16,0 %	20	12,5 %
55 à 64 ans	4 850	11,8 %	615	16,7 %	210	4,6 %	45	28,1 %
65 ans et plus	3 045	7,4 %	470	12,7 %	60	6,8 %	10	6,3 %
Total	41 135		3 690		1 315		160	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

Le tableau 2 permet de constater qu'une forte majorité de la population immigrante d'expression française (93,5 %), tout comme la population francophone du territoire dans son ensemble (95,8 %), a à la fois une connaissance du français et de l'anglais. Il s'agit d'un atout pour l'insertion professionnelle au marché du travail local.

Dans l'ensemble, c'est 8,8 % de la population immigrante du territoire qui a une connaissance du français. C'est donc dire qu'il y avait au moment du recensement environ 170 personnes immigrantes avec l'anglais comme première langue officielle parlée qui ont déclaré avoir une connaissance du français. Bien que non défini comme immigrant d'expression française par les définitions d'IRCC et de Statistique Canada, ces personnes ont tout de même le potentiel de contribuer à la vitalité du français dans le territoire.

¹⁸ La définition d'un immigrant utilisé par Statistique Canada est la suivante : « Immigrant désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. » Le terme n'inclut donc pas les résidents temporaires.

¹⁹ Comme indiqué en introduction, par population francophone, nous faisons allusion aux personnes qui ont le français pour première langue officielle parlée, incluant à la fois les réponses uniques et multiples.

²⁰ Lorsqu'un chiffre est inférieur à 5, les données ne sont pas comptabilisées dans les tableaux accessibles publiquement, notamment en raison d'enjeux de protection de la confidentialité.

Tableau 2. Population totale et population dont le français est la première langue officielle parlée selon la connaissance des langues officielles et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
Anglais seulement	36 600	89,0 %	3 245	88,0 %	0	0 %	0	0 %
Français seulement	55	0,1 %	10	0,3 %	50	3,8 %	10	6,5 %
Anglais et français	4 215	10,2 %	315	8,5 %	1260	95,8 %	145	93,5 %
Ni anglais ni français	270	0,7 %	115	3,1 %	0	0 %	0	0 %
Total	41 140		3 685		1315		160	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

Le tableau 3 illustre que 27,6 % de la population immigrante francophone utilise le français le plus souvent à la maison comparativement à 45,6 % pour la population francophone dans son ensemble. Toutefois, les immigrants francophones ont moins tendance à utiliser l'anglais uniquement (13,8 %) que les francophones dans leur ensemble (35,7 %). De plus, un peu plus du tiers (34,5 %) des immigrants francophones utilisent une langue immigrante le plus souvent à la maison.

Tableau 3. Population totale et population dont le français est la première langue officielle parlée selon la langue le plus souvent parlée à la maison et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
Anglais	35 975	87,4 %	2 065	56 %	470	35,7 %	20	13,8 %
Français	650	1,6 %	35	0,9 %	600	45,6 %	40	27,6 %
Langue autochtone	2 055	5 %	0	0 %	15	1,1 %	0	0 %
Langue non officielle non autochtone	1 285	3,1 %	1 000	27,1 %	85	6,5 %	50	34,5 %
Anglais et français	135	0,3 %	15	0,4 %	110	8,4 %	20	13,8 %
Anglais et langue non officielle	1 015	2,5 %	545	14,8 %	10	0,8 %	0	0 %
Français et langue non officielle	10	0 %	10	0,3 %	10	0,8 %	0	0 %
Anglais, français et langue non officielle	20	0 %	15	0,4 %	15	1,1 %	15	10,3 %
Total	41 145		3 685		1 315		145	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

Les données présentées au tableau 4 démontrent qu'au moment du Recensement en 2016, les trois quarts (75 %) des immigrants francophones vivant aux TNO avaient obtenu leur citoyenneté canadienne comparativement aux deux tiers de la population immigrante dans son ensemble (66,3 %). Ces données

sont pertinentes pour évaluer le nombre de personnes potentiellement admissibles aux services d'établissement dans le territoire.

Tableau 4. Population totale et population dont le français est la première langue officielle parlée selon la citoyenneté et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
Citoyen canadien	39 580	96,2 %	2 445	66,3 %	1 270	96,6 %	120	75 %
Citoyens du Canada seulement	38 880	94,5 %	1 915	51,9 %	1 220	92,8 %	75	46,9 %
Citoyens du Canada et d'au moins un autre pays	705	1,7 %	525	14,2 %	45	3,4 %	45	28,1 %
Ne sont pas des citoyens canadiens	1 550	3,8 %	1 245	33,7 %	45	3,4 %	40	25 %
Total	41 135		3 690		1 315		160	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

Les deux tiers de la population immigrante francophone (62,5 %) déclarent faire partie d'une minorité visible comparativement à 70,9 % de la population immigrante dans son ensemble. Ce chiffre est seulement de 10,7 % pour la population francophone dans son ensemble.

Tableau 5. Population totale et population dont le français est la première langue officielle parlée selon l'appartenance à une minorité visible et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
Minorité visible	3 955	9,6 %	2 615	70,9 %	140	10,7 %	100	62,5 %
Pas une minorité visible	37 180	90,4 %	1 075	29,1 %	1 170	89,3 %	60	37,5 %
Total	41 135		3 690		1 310		160	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

La majorité de la population immigrante francophone (82,8 %) dispose d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'études collégiales ou universitaires. Comparativement, ce chiffre est de 76,5 % pour la population francophone et de 67,9 % pour la population immigrante dans son ensemble. Comme nous le verrons à la section sur l'intégration économique, il peut toutefois s'avérer difficile d'obtenir un emploi correspondant au niveau de formation et d'expérience en raison de problèmes de reconnaissance des diplômes.

Tableau 6. Population âgée de 15 ans et plus totale et population âgée de 15 ans et plus dont le français est la première langue officielle parlée selon le plus haut certificat, diplôme ou grade et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
Aucun certificat, diplôme ou grade	8860	27,4%	355	10,1%	100	9,2%	0	0%
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	6920	21,4%	770	22%	155	14,3%	25	17,2%
Certificat, diplôme ou grade d'études collégiales ou d'une école de métier	9280	28,7%	820	23,4%	350	32,3%	30	20,7%
Certificat ou diplôme universitaire	7270	22,5%	1560	44,5%	480	44,2%	90	62,1%
Total	32 330		3 505		1085		145	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

Le tableau 7 permet de déterminer quelle langue une personne utilise le plus souvent au travail. Sans surprise, il s'agit majoritairement de l'anglais, peu importe la population considérée. Cela rappelle que la maîtrise de l'anglais est bien souvent nécessaire pour assurer une insertion économique réussie. Il s'agit d'une information importante à partager aux candidats potentiels à l'immigration pour qu'ils puissent faire le choix de migrer en connaissance de cause.

Tableau 7. Population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé dans l'année précédant le recensement selon la langue le plus souvent utilisée au travail et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
Anglais	24 785	96,9 %	2 885	95,4 %	770	79 %	90	69,2 %
Français	205	0,8 %	20	0,7 %	155	15,9 %	20	15,4 %
Autochtone	330	1,3 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Langue non officielle non autochtone	40	0,2 %	40	1,3 %	0	0 %	0	0 %
Anglais et français	65	0,3 %	15	0,5 %	40	4,1 %	20	15,4 %
Anglais et langue non officielle	135	0,5 %	55	1,8 %	0	0 %	0	0 %
Français et langue non officielle	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Anglais, français et langue non officielle	10	0 %	10	0,3 %	10	1 %	0	0 %
Total	25 570		3 025		975		130	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

Les données présentées aux tableaux 8 et 9 sont particulièrement intéressantes pour mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'immigration aux TNO. 12,6 % des immigrants francophones qui habitaient aux TNO au moment du recensement de 2016 ne vivaient pas dans le territoire un an auparavant et 48,4 % n'y vivaient pas cinq ans auparavant.

Ces données illustrent aussi le fait que la francophonie des TNO est très mobile dans son ensemble. 37,5 % des francophones qui habitaient aux TNO au moment du recensement n'y vivaient pas cinq ans auparavant. En comparaison, ce chiffre est de moins de 4 % pour les francophones du Nouveau-Brunswick, 8 % pour l'Ontario et 22 % pour l'Alberta. La communauté franco-ténoise est ainsi davantage caractérisée par la mobilité que d'autres communautés francophones à travers le pays.

Tableau 8. Population totale et population dont le français est la première langue officielle parlée selon la mobilité 1 an auparavant et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Personnes n'ayant pas déménagé et migrants intraterritoriaux	38 415	94,8 %	3 285	89,1 %	1 165	90 %	140	87,5 %
Migrants interprovinciaux	1 865	4,6 %	235	6,4 %	120	9,3 %	10	6,3 %
Migrants externes	250	0,6 %	165	4,5 %	10	0,8 %	10	6,3 %
Total	40 530		3 685		1 295		160	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

Tableau 9. Population totale et population dont le français est la première langue officielle parlée selon la mobilité 5 ans auparavant et le statut d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population totale		Population immigrante totale		Population francophone totale		Population immigrante francophone	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Personnes n'ayant pas déménagé et migrants intraterritoriaux	32 125	84,5 %	2 455	66,7 %	760	62,6 %	80	51,6 %
Migrants interprovinciaux	5 015	13,2 %	710	19,3 %	420	34,6 %	50	32,3 %
Migrants externes	895	2,4 %	515	14 %	35	2,9 %	25	16,1 %
Total	38 035		3 680		1 215		155	

Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

Tableau 10. Population immigrante totale et population immigrante dont le français est la première langue officielle parlée selon la période d'immigration, Territoires du Nord-Ouest

	Population immigrante totale		Population immigrante francophone	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1981	705	19,1%	40	25,8%
1981 à 1990	410	11,1%	20	12,9%
1991 à 2000	620	16,8%	30	19,4%
2001 à 2010	1 140	30,9%	30	19,4%
2011 à 2016	815	22,1%	35	22,6%
Total	3 690		155	

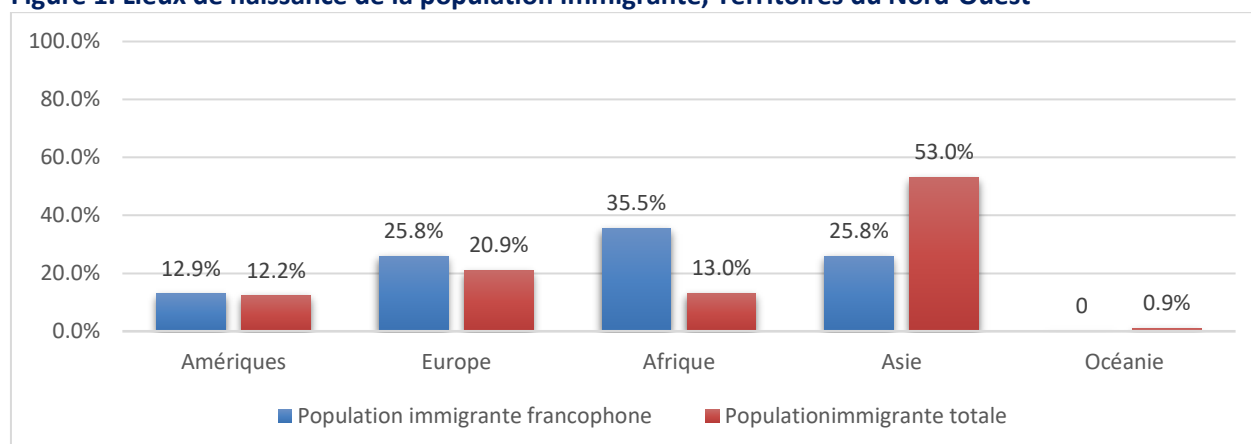
Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

La figure 1 compare les régions d'origine des immigrants francophones de celles de l'ensemble de la population immigrante des TNO. Alors que les proportions sont similaires pour les Amériques, on constate des écarts importants pour l'Afrique et pour l'Asie.

En ce qui concerne les pays d'origine, les chiffres concernant les immigrants francophones sont souvent trop petits pour en faire un portrait exhaustif, mais il est tout de même possible de dresser quelques constats à partir des données de Statistique Canada. Pour les Amériques, le principal lieu de naissance pour les immigrants francophones qui vivaient aux TNO au moment du Recensement de 2016 est Haïti, soit d'environ la moitié d'entre eux. En ce qui concerne l'Europe, la France est le lieu de naissance d'environ les trois quarts des personnes francophones originaires de ce continent. Les lieux de naissance pour l'Afrique sont plus diversifiés, avec le Maroc et l'Algérie qui arrivent en tête, étant les pays d'origine d'un peu plus de la moitié des immigrants francophones recensés.

À noter que pour la population immigrante dans son ensemble, les Philippines sont le lieu de naissance du quart (25,9 %) d'entre eux.

Figure 1. Lieux de naissance de la population immigrante, Territoires du Nord-Ouest



Source : Statistique Canada (2016), tableau 98-400-X2016351

2.2 DONNÉES D'IMMIGRATIONS, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA

Le Programme des résidents permanents du gouvernement du Canada comprend trois principales catégories. D'abord, la **catégorie de l'immigration économique**, qui est la plus importante en termes d'admissions annuelles, est la catégorie d'admission de 64,9 % de l'ensemble des résidents permanents admis aux TNO entre 2016 et 2020. Ceux-ci ont été sélectionnés en raison de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne, notamment dans le cadre du Programme des travailleurs et du Programme des candidats des provinces et des territoires.

Les demandes de résidence permanente pour le **Programme des travailleurs** sont gérées à travers le système fédéral Entrée express, qui inclut un volet pour les travailleurs qualifiés, un volet pour les métiers spécialisés et la catégorie de l'expérience canadienne. Ce programme représente le quart (25,4 %) des admissions aux TNO entre 2016 et 2020. Les candidats à l'immigration qui déposent une demande et qui sont jugés admissibles sont classés dans le bassin d'Entrée express en fonction d'un système de points tenant compte des compétences linguistiques, du niveau d'étude, de l'expérience professionnelle et d'autres facteurs. Une invitation à présenter une demande de résidence permanente est envoyée aux candidats obtenant les notes les plus élevées dans le bassin par IRCC. En 2017, le gouvernement fédéral a décidé d'accorder des points supplémentaires pour la bonne connaissance du français dans le cadre du processus Entrée express et de mettre en place de mesures facilitant l'obtention de la résidence permanente pour les travailleurs étrangers temporaires francophones et les étudiants internationaux.

À noter que l'immigration est un domaine de compétence partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les provinces et territoires collaborent chacune de façon étroite avec le gouvernement fédéral sur les questions liées à l'immigration, et surtout à l'immigration économique. L'un des principaux outils des provinces pour recruter des immigrants est le **Programme de candidats des provinces et des territoires**, dont l'un des objectifs est de stimuler la croissance des communautés de langue officielle. Chaque province et territoire possède ses propres « volets » (programmes d'immigration qui s'adressent à certains groupes) et critères dans le cadre de leur programme provincial ou territorial. Les critères peuvent ainsi être adaptés aux besoins locaux. Les provinces et les territoires peuvent aussi sélectionner des candidats directement via le bassin fédéral Entrée express. Pour les volets qui ne relèvent pas du bassin Entrée express, les candidats présentent une demande de désignation à la province ou au territoire. Une fois la désignation reçue, les candidats présentent une demande à IRCC pour obtenir la résidence permanente.

Aux TNO, entre 2016 et 2020, 39,5 % des résidents permanents ont été admis dans le cadre du programme des candidats du territoire. Ces données illustrent le rôle important que joue le gouvernement territorial dans la sélection des résidents permanents. Près de quatre résidents permanents sur dix admis aux TNO ont été sélectionnés par le territoire. Ce programme a ainsi un grand potentiel pour le gouvernement territorial afin de répondre à ses besoins en matière d'immigration, ce qui peut bien entendu inclure l'immigration francophone. Le gouvernement territorial s'est déjà engagé à augmenter le nombre de

demandes de candidats francophones approuvées de 5 % annuellement d’ici 2022²¹. Pour augmenter davantage le nombre de candidats francophones, le gouvernement territorial pourrait même créer un volet spécifiquement pour les francophones dans le cadre de son programme.

Un fait intéressant, présenté dans la plus récente évaluation du programme des candidats²², est qu’entre 2010 et 2015, 98 % des candidats admis dans le cadre du programme des candidats des TNO se trouvaient au Canada à titre de résidents temporaires avant d’obtenir leur résidence permanente. Il s’agit de la plus haute proportion à l’échelle du pays, bien au-dessus de la moyenne nationale de 65 % pour ce qui est des candidats admis dans le cadre du programme des candidats provinciaux et territoriaux. Cela invite à porter une attention particulière aux constats évoqués dans ce rapport quant aux résidents temporaires.

De plus, le Programme des résidents permanents inclut aussi la **catégorie du regroupement familial**, qui compte 30,2 % des admissions de l’ensemble des résidents permanents admis aux TNO entre 2016 et 2020. Les candidats à la résidence permanente dans cette catégorie sont parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent vivant au Canada. Enfin, la troisième catégorie principale est celle des **réfugiés réinstallés et personnes protégées au Canada**, qui compte 3,9 % des admissions pour la même période.

Tableau 11. Admissions de résidents permanents selon catégorie d’immigration, 2015-2020, Territoires du Nord-Ouest

	2016		2017		2018		2019		2020	
Économique	120	64,9 %	175	76,1 %	200	72,7 %	100	50,0 %	70	56,0 %
Candidats du territoire	65	35,1 %	105	45,7 %	125	45,5 %	65	32,5 %	45	36,0 %
Programme des travailleurs	55	29,7 %	70	30,4 %	75	27,3 %	35	17,5 %	25	20,0 %
Famille parrainée	55	29,7 %	55	23,9 %	65	23,6 %	85	42,5 %	50	40,0 %
Réfugiés réinstallés et personnes protégées au Canada	10	5,4 %	-	-	10	3,6 %	15	7,5 %	5	4,0 %
Toute autre immigration	. ²³	-	-	-	5	1,8 %	0	0 %	0	0 %
Total	185		240		280		200		125	

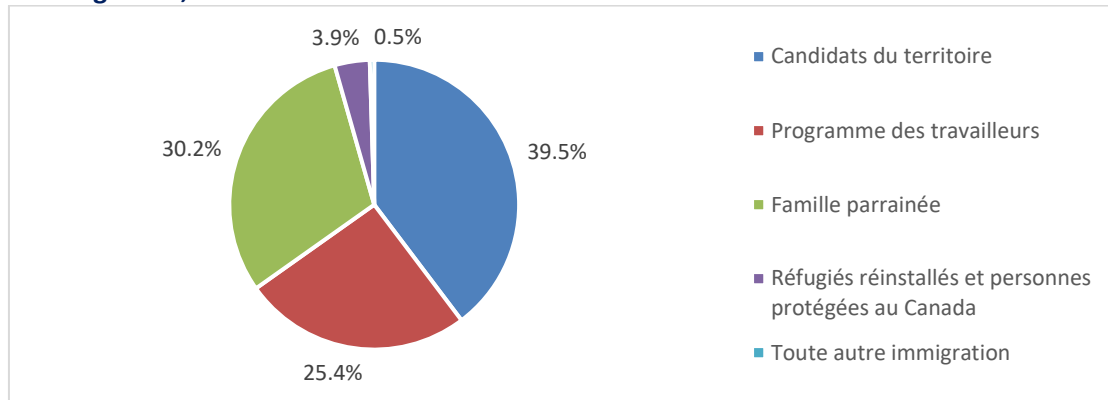
Source : IRCC (2021)

²¹ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (2017). *Stratégie sur l’immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest 2017-2022. Constituer une main-d’œuvre qualifiée et dynamiser l’économie*. Yellowknife : Territoires du Nord-Ouest.

²² IRCC (2017). *Évaluation du Programme des candidats des provinces*. Gouvernement du Canada.

²³ Lorsqu’un chiffre est plus petit que cinq, il n’est pas inclus dans les données accessibles publiquement pour assurer l’anonymat des individus concernés.

Figure 2. Répartition des résidents permanents admis entre 2016 et 2020 selon la catégorie d'immigration, Territoires du Nord-Ouest



Source : IRCC (2021)

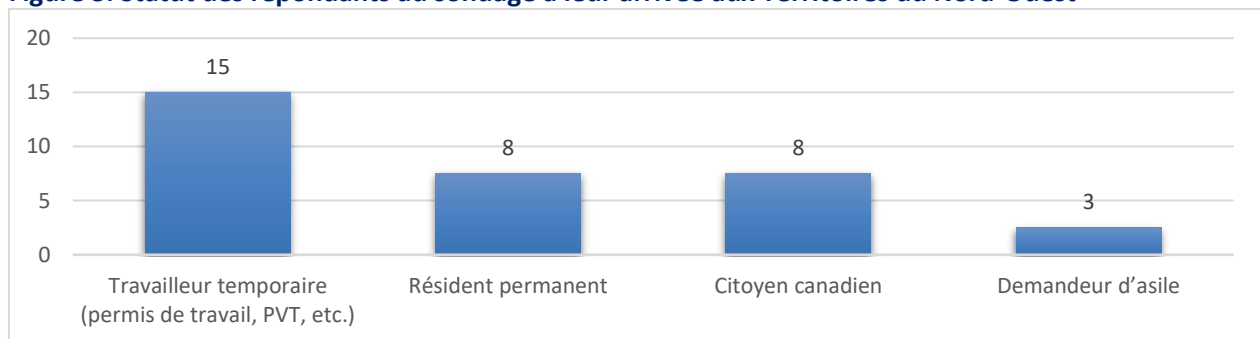
3 ANALYSE DU SONDAGE ET DES ENTRETIENS

3.1 PROFIL DES PARTICIPANTS À L'ÉTUDE

3.1.1 LE PROFIL DES RÉPONDANTS AU SONDAGE

Comme nous l'avons mentionné en introduction, le sondage s'adressait aux francophones âgés de 18 ans ou plus, nés à l'extérieur du Canada et qui vivent aux TNO. Contrairement au portrait statistique, cela inclut à la fois des résidents permanents et temporaires. Lorsque pertinent, nous avons distingué ces deux groupes dans l'analyse, qui font parfois face à des défis distincts. Près de la moitié des répondants (15) étaient des travailleurs temporaires au moment de remplir le sondage. L'autre moitié étaient des résidents permanents (8), ou d'anciens résidents permanents devenus citoyens canadiens (8). Enfin, trois étaient demandeurs d'asile, soit en attente d'une réponse à leur demande d'octroi du statut de réfugié.

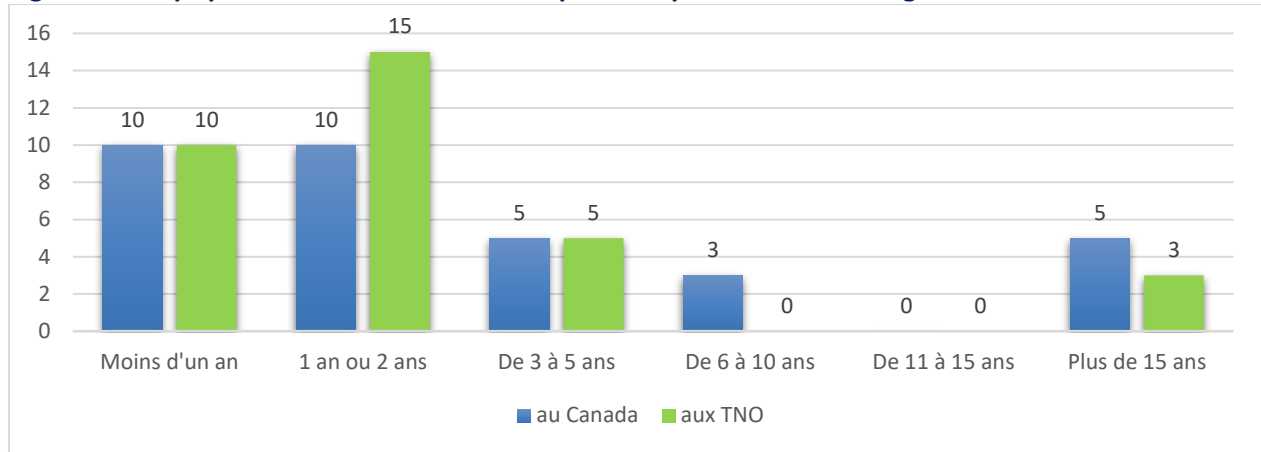
Figure 3. Statut des répondants au sondage à leur arrivée aux Territoires du Nord-Ouest



Près du tiers des répondants (10) sont arrivés aux TNO depuis moins d'un an et une quinzaine était sur place depuis 1 à 2 ans. Le caractère relativement récent de ces arrivées permet de brosser un portrait des enjeux actuels de l'accueil et de l'installation. De plus, 5 étaient aux TNO depuis 3 à 5 ans et 3 depuis plus de 15 ans.

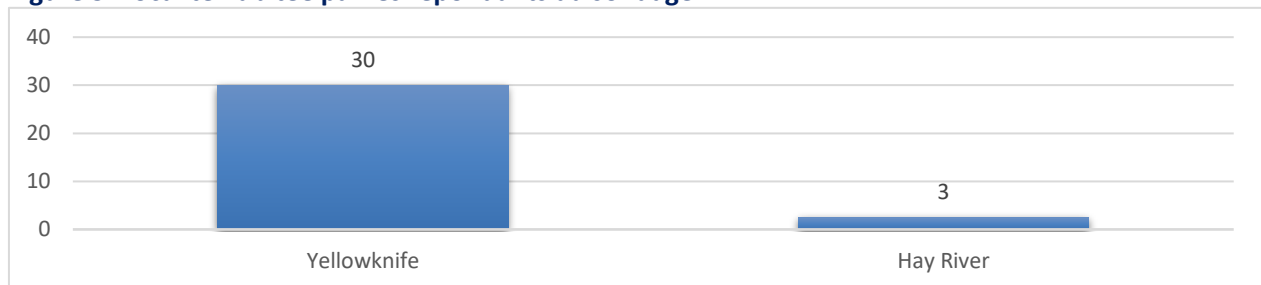
De manière générale, on constate que le temps passé au Canada est plus long que celui aux TNO, ce qui indique que pour plusieurs répondants, l'installation aux TNO est le résultat d'une migration secondaire. Nous reviendrons sur ce thème dans la section 3.2.1.

Figure 4. Temps passé au Canada et aux TNO par les répondants au sondage



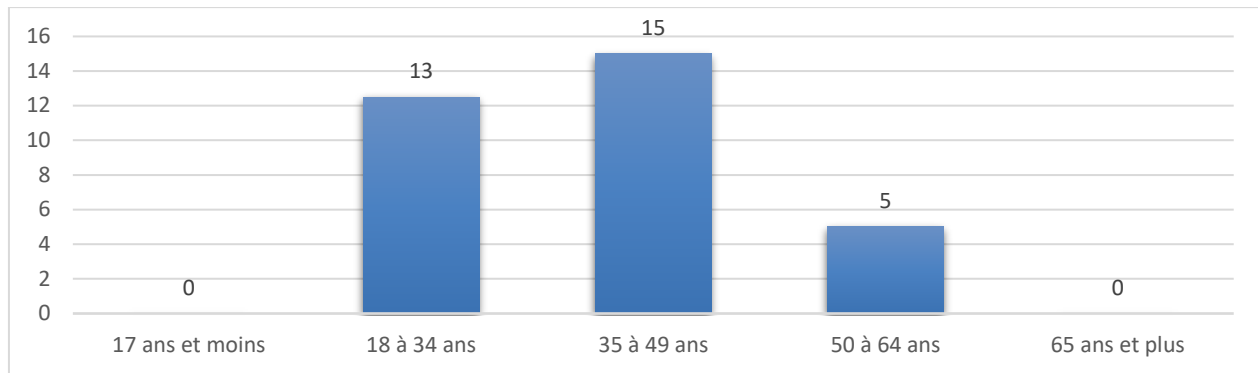
Une forte majorité des répondants (30) habitent à Yellowknife, soit 90,9 % d'entre eux. Il s'agit d'une surreprésentation, puisque selon le recensement de 2016, 75 % de la population immigrant d'expression française selon la première langue officielle parlée est à Yellowknife. Dans la diffusion du sondage, il a été plus difficile de rejoindre des personnes à l'extérieur de Yellowknife, notamment en raison de la concentration des organismes francophones et de leurs partenaires dans la capitale. Quelques entretiens ont été menés à Hay River pour tenter de faire ressortir davantage la perspective de ceux qui s'établissent à l'extérieur de Yellowknife.

Figure 5. Localité habitée par les répondants au sondage



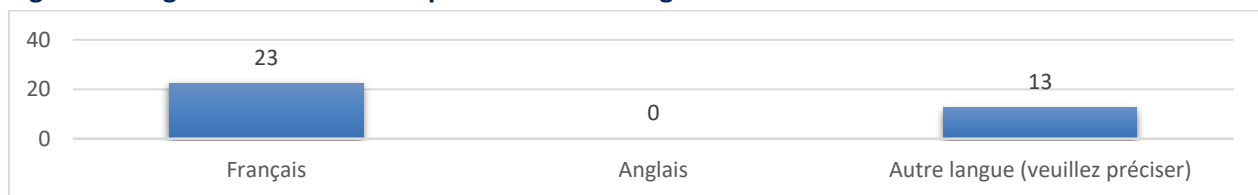
L'ensemble des répondants au sondage ont entre 18 et 64 ans. Les personnes de moins de 18 ans étaient exclues de l'enquête. Ces données sont représentatives de la distribution par groupe d'âge présentée au tableau 1.

Figure 6. Groupe d'âge des répondants au sondage



Sans surprise, le français est la principale langue maternelle des immigrants d'expression française (23). Toutefois, la figure 7 illustre aussi la diversité du profil linguistique de la francophonie franco-ténoise. Bien que parlant français, plusieurs ont des langues maternelles autres, dont l'arabe, le créole, le swahili et le kinyarwanda. Ces données rappellent que la langue maternelle n'est pas la variable la plus adéquate pour dénombrer la population immigrante d'expression française. La prise en compte de cette seule variable exclut les personnes qui, bien que privilégiant le français dans leur vie quotidienne au Canada, ne sont pas de langue maternelle française.

Figure 7. Langue maternelle des répondants au sondage



3.1.2 LE PROFIL DES RÉPONDANTS AUX ENTRETIENS

Une vingtaine de personnes immigrantes ont pris part aux entretiens, dont huit avaient quitté les TNO pour s'établir dans une autre province. Concernant celles habitant toujours aux TNO, la majorité était à Yellowknife, mais trois personnes habitant Hay River ont aussi été rencontrées.

Plus des trois quarts des personnes ayant participé aux entretiens étaient des immigrants récents, c'est-à-dire qu'ils sont arrivés au Canada dans les cinq dernières années. La perspective de ces nouveaux arrivants est particulièrement intéressante pour broser un portrait des enjeux immédiats de l'accueil, qui sont encore frais dans les mémoires. De leur côté, ceux présents dans le territoire depuis une plus longue période peuvent témoigner de l'évolution de la situation depuis leur arrivée.

3.2 LA PÉRIODE PRÉ-DÉPART

3.2.1 CHOISIR DE S'ÉTABLIR AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La décision de quitter son pays d'origine n'en est pas une qui est prise à la légère. Pour certains, elle est le résultat d'un processus de réflexion s'étalant sur plusieurs années, alors que pour d'autres, il s'agit d'un choix qui découle d'un concours de circonstances particulières qui peuvent s'enchaîner plus rapidement.

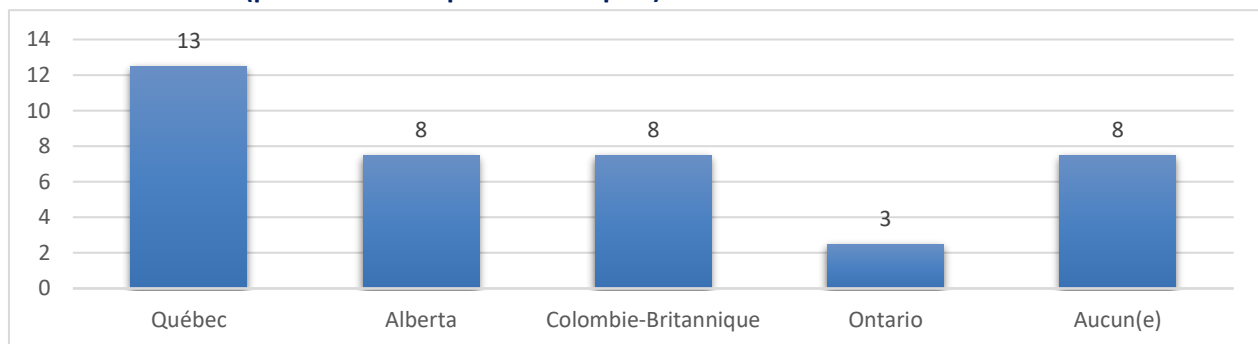
Comprendre ces choix qui poussent, d'une part, une personne à migrer et d'autre part, à choisir les TNO comme lieu de destination permet d'avoir une compréhension plus fine des espoirs et des attentes qu'entretiennent les nouveaux arrivants par rapport à leur nouveau milieu de vie. Une rencontre réussie entre les projets individuels des immigrants et les projets collectifs qu'entretient la communauté franco-ténoise à l'égard de l'immigration nécessite de bien comprendre ce qui motive les personnes qui font le choix de s'établir aux TNO. Cela demande aussi de réellement prendre en considération les aspirations des nouveaux arrivants, non seulement dans l'élaboration d'initiatives en lien avec l'accueil et l'intégration, mais aussi dans les projets de développement de la communauté dans son ensemble.

Ce type d'information permet aussi de mieux orienter les activités de promotion et de recrutement envers les profils de futurs candidats les plus propices à être attirés par ce que le territoire a à offrir.

LES MIGRATIONS SECONDAIRES

D'abord, il importe de noter que les TNO ne sont généralement pas le premier endroit où s'installent les immigrants en arrivant au Canada, du moins en ce qui concerne les résidents permanents. Comme l'illustre la figure 8, près des trois quarts des répondants au sondage se sont d'abord établis dans une autre province avant de s'installer dans le territoire. Ces données sont représentatives de cette « culture de la mobilité » que nous avons évoqué dans la présentation du portrait statistique.

Figure 8. Autre(s) province(s) ou territoire(s) habité(es) par les répondants au sondage avant de s'installer aux TNO (possibilité de réponses multiples)



C'est donc dire que, généralement, c'est d'abord le Canada qui est le lieu de destination envisagé, et non les TNO comme tels. À l'arrivée au pays, plusieurs, à l'image de Monique et Ismaël, n'avaient même encore

jamais entendu parler de la possibilité de vivre dans le Nord canadien ou avaient une perception enchantée de la région²⁴.

« Je ne savais même pas où c'était géographiquement sur une carte Yellowknife. Je pensais que j'allais être le seul immigrant en ville, que c'était tellement isolé qu'on n'ait pas accès aux nécessités de base, ou du moins, qu'elles étaient très inaccessibles. Je croyais que c'était beaucoup plus isolé du monde que ce ne l'est réellement. » (Ismaël)

Les principaux facteurs évoqués en ce qui concerne les motifs menant à s'établir au Canada sont d'ordre économique, que ce soit une offre d'emploi avant l'arrivée ou encore, une situation économique difficile dans le pays d'origine qui mène à vouloir tenter sa chance ailleurs. Cela ne constitue pas une surprise en soi, puisque plusieurs recherches s'intéressant aux causes des migrations²⁵ placent l'accent sur l'importance des facteurs économiques.

Outre ces facteurs, d'autres éléments évoqués pour expliquer l'attrait pour le Canada en particulier est la réputation du pays à l'international, son caractère multiculturel, la possibilité d'y poursuivre des études dans des institutions postsecondaires reconnues et le fait que le français soit l'une des langues officielles du pays. Quelques personnes rencontrées ont aussi mentionné considérer le Canada comme étant un pays plus sécuritaire et plus accueillant que les États-Unis.

« On aimait la manière de vivre des Canadiens. Les activités, la mentalité, l'aisance de vie. On aimait comment les Canadiens mènent leur vie, leur accueil. On avait toujours un bon écho et on ne le regrette pas. On savait que les Canadiens étaient plus ouverts à accueillir beaucoup de gens de plusieurs religions et origines. » (Inès)

Dans le cadre de cette recherche, nous nous attardons toutefois davantage aux motifs spécifiques aux TNO qui influent ce choix particulier de s'établir loin des grands centres urbains du sud du pays. La décision de migrer au Canada en est une, mais celle de s'établir à Yellowknife ou à Hay River plutôt qu'à Montréal, à Toronto ou à Vancouver en est une autre.

L'EMPLOI : PRINCIPAL MOTIF ÉVOQUÉ

Comme l'illustre la figure 9, le travail est la raison la plus souvent mentionnée par les répondants au sondage pour expliquer le choix d'être venu vivre aux TNO. Cela se reflète aussi dans le contenu des entretiens.

Plusieurs évoquent le fait qu'il leur a été possible d'obtenir un emploi dans un domaine connexe à leur champ d'expertise plus facilement qu'à d'autres endroits au Canada, à un salaire plus avantageux que ce qu'il aurait eu ailleurs. Bien souvent, les exigences en termes d'années d'expérience pour obtenir un poste à responsabilité sont considérablement moindres aux TNO en comparaison aux centres urbains, en particulier pour les postes au sein de la fonction publique. Cela est un attrait considérable pour des

²⁴ L'étude de Traisnel (2016) dresse un constat similaire à cet effet.

²⁵ Voir Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (2019). *Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.;

personnes en début de carrière qui cherchent à bonifier leur curriculum vitae et qui souhaitent vivre de nouvelles expériences professionnelles.

« J'ai trouvé un emploi dans mon domaine à temps plein avec un bon salaire. La raison principale pour laquelle je suis venue à Yellowknife c'était d'avoir une bonne première expérience de travail et de me faire de l'argent. » (Guy)

Ces résultats illustrent que plusieurs personnes sont avant tout à la recherche d'une occasion à saisir et non pas nécessairement « l'idée d'un lieu » en particulier où s'installer. Si une opportunité professionnelle s'était présentée ailleurs au pays, ces personnes auraient tout aussi bien pu s'installer dans un autre endroit. Les conditions de travail offertes de même que la rapidité de réponse d'un employeur sont donc des éléments qui influent considérablement le processus décisionnel des migrants lors de la période pré-départ.

« Je cherchais un emploi depuis longtemps. L'emploi que j'avais à Montréal ne me plaisait vraiment pas, donc j'ai fait énormément d'entretiens, aux TNO, au Yukon, en Ontario et au Québec. La plus grosse différence pour moi c'est que le travail est très intéressant aux TNO en termes de salaire. Je gagne deux fois plus ici qu'à Montréal. » (Diana)

Pour certains, c'est même une possibilité d'emploi non attendue qui est l'élément déclencheur de leur projet migratoire. L'exemple de Marc illustre les cas de personnes qui, face à des défis professionnels, voient en la migration une possible solution.

« Je n'y pensais pas, ce n'était pas dans mon idée d'aller vivre au Canada. Un jour, une ancienne collègue a envoyé un email à son réseau, duquel je fais partie, qu'un poste [dans mon domaine] s'ouvrait au gouvernement des TNO à Yellowknife. Je suis allée voir l'annonce et je vois que le salaire commence à 75 000 \$. Quand on a de la difficulté à joindre les deux bouts, ça amène à réfléchir. » (Marc)

Les données de la présente recherche vont dans le même sens que les résultats d'une recherche précédente qui comparait le parcours de migrants dans les trois territoires²⁶. Il est ressorti de l'étude de Traisnel (2016) que des trois territoires, les TNO, avec le Nunavut, attirent davantage des personnes pour qui faire avancer leur carrière revête une importance singulière, en comparaison aux personnes qui optent pour le Yukon qui ont davantage un profil « d'aventurier ». Ce constat se reflète dans les propos de personnes rencontrées dans le cadre cette étude qui ont aussi vécu dans un autre territoire, ou qui ont envisagé de le faire, comme en témoigne Mathieu, qui a vécu au Yukon avant de s'établir aux TNO.

« J'aime beaucoup le Yukon, les paysages sont magnifiques, mais il n'y a pas beaucoup de travail. J'ai fait quelques boulots pendant un long moment là-bas, mais je voulais quelque chose d'un peu plus stable comme travail. J'ai fait un petit passage à Montréal, avant de revenir dans le Nord, mais aux TNO cette fois parce que j'avais besoin de faire de l'argent et d'un emploi stable. » (Mathieu)

²⁶ Traisnel (2016). *Op. cit.*

À la lumière de ces résultats, il apparaît que les employeurs ont un rôle de premier plan à jouer dans le recrutement de nouveaux arrivants, puisque comme nous venons de le voir, le travail est le principal motif évoqué pour expliquer le choix d'être venu vivre aux TNO. Le développement d'une stratégie de recrutement en immigration pour les TNO devrait ainsi se faire en partenariat avec les principaux employeurs francophones ou bilingues du territoire de même qu'auprès d'employeurs anglophones disposés à engager des immigrants francophones bilingues. Certes, l'attrait pour les TNO dépasse l'aspect économique, mais les possibilités d'emploi sont une composante essentielle du processus de prise de décision des personnes qui font le choix de venir s'établir dans le territoire.

LE GOÛT DE L'AVENTURE

Même si, comme nous venons de le mentionner, les motifs professionnels sont davantage évoqués par les personnes qui s'établissent à Yellowknife en comparaison à Whitehorse, un goût de l'aventure est aussi bien présent pour ceux qui optent pour les TNO. S'installer à plusieurs milliers de kilomètres des centres urbains du sud, dans une région isolée et relativement peu peuplée, pourrait en rebuter certains, alors que c'est ce qui en motive d'autres.

« L'idée de découvrir quelque chose de vraiment différent c'est excitant. Je voulais vraiment faire une autre expérience très différente. Je ne voulais pas déménager dans une grande ville. J'habitais déjà en banlieue de [grande ville européenne]. Je ne voulais pas d'une autre grande ville comme Montréal ou Ottawa. » (Christophe)

Certes, comme plusieurs en témoignent dans les entretiens, ils ne seraient probablement pas venus aux TNO sans un emploi qui les attendait, mais ils auraient pu également en trouver un ailleurs, en ville ou dans des régions rurales à proximité d'un centre urbain. Le Nord canadien a un attrait particulier pour ceux et celles à la recherche de nouvelles expériences de communautés à taille humaine à proximité de la nature et de grands espaces. Le profil de « l'aventurier » n'est ainsi pas propre au Yukon. En lien avec cela, en plus des considérations économiques, plus du tiers des répondants au sondage (12) ont indiqué avoir le goût de l'aventure et de découvrir le Nord.

« J'adore le paysage, j'aime le froid, je n'aime pas trop les grosses villes, le Nord c'est parfait pour ça. La plupart des gens ici viennent pour démarrer leur carrière ou pour faire de l'argent, mais aussi pour vivre l'expérience du Nord. (...) Je dirais que les TNO c'est qu'au fond, on était attiré par quelque chose de plus petit, de plus proche de la nature. » (Aboubakar)

Ainsi, sur la base des entretiens, il est possible d'avancer que si l'emploi est la première motivation, l'attrait pour une destination qui sorte de l'ordinaire vient confirmer, ou bonifier le choix initial.

Dans le cadre d'une stratégie de promotion des TNO comme un lieu d'accueil pour les immigrants, il serait donc judicieux de faire connaître les opportunités professionnelles, mais aussi ce caractère plus pittoresque de la vie dans le Nord. Comme l'ont soulevé plusieurs participants à l'étude, promouvoir les TNO c'est aussi faire la promotion d'une qualité et d'un mode de vie particulier.

UNE MULTITUDE D'AUTRES RAISONS

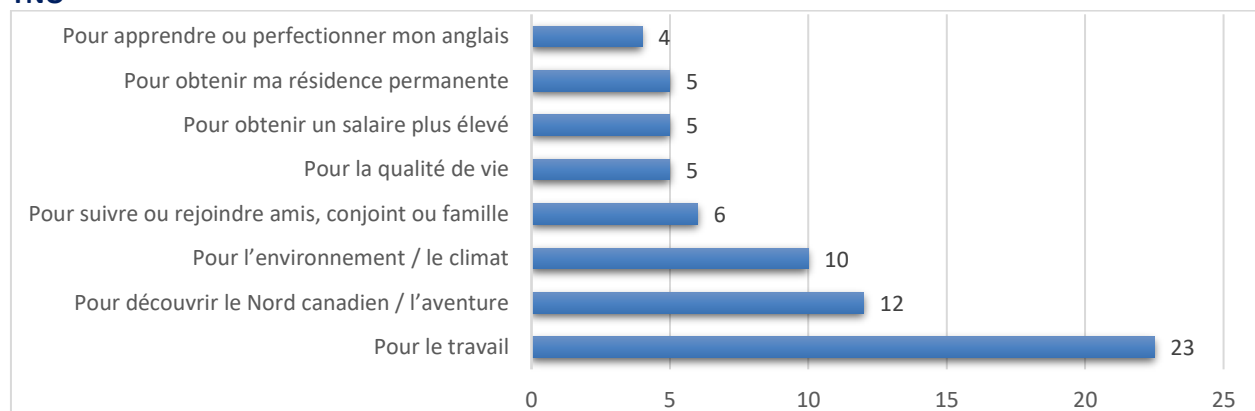
Comme mentionné en introduction, il n'est pas possible de décrire chacun des parcours migratoires dans leur unicité et d'ainsi lister l'ensemble des raisons évoquées expliquant le choix d'être venu vivre aux TNO des participants à l'étude, mais quelques-unes ressortent davantage, en plus des deux principales déjà mentionnées :

- Les délais d'attente pour le traitement des demandes de désignation dans le cadre du programme des candidats territoriaux sont considérablement moindres en comparaison à l'Ontario ou au Québec. Certains mentionnent opter d'abord pour les TNO afin **d'obtenir leur résidence permanente plus rapidement**.
« Une autre raison est la réponse de la résidence permanente qui fut rapide, contrairement aux gens de Montréal pour qui ça prend des années. On a accès à l'information plus facilement et rapidement dans le Nord qu'à Montréal, et le processus de demande est plus rapide. » (Cindy)
- Plusieurs mentionnent aussi avoir fait le choix des TNO **pour suivre ou rejoindre des amis ou des membres de leur famille**. Il ne s'agit pas d'un trait caractéristique des TNO, car plusieurs recherches illustrent une propension des immigrants à s'établir dans des lieux où vivent déjà des membres de leur famille ou des connaissances. Il y a même un courant la recherche qui s'intéresse à ces réseaux migratoires²⁷.
- Lors des entretiens, quelques participants ont mentionné avoir choisi de s'établir à l'extérieur du Québec afin **d'apprendre ou de perfectionner leur anglais**, notamment en occupant un emploi en français, mais en socialisant principalement en anglais. Ce motif est aussi évoqué par plusieurs immigrants qui décident de s'établir à l'extérieur du Québec, notamment en Atlantique²⁸.
« Je voulais explorer d'autres horizons et me donner plus d'occasions au niveau carrière et mieux maîtriser la langue anglaise, parce que je trouvais qu'il était important d'apprendre l'anglais pour avoir certaines fonctions et évoluer professionnellement. » (Maude)
- Enfin, lors des entretiens, quelques immigrants ayant des enfants soulignent qu'ils cherchaient avant tout **un milieu propice pour élever une famille**, dans la tranquillité et la sécurité. Ceux-ci insistent sur les attraits d'une région telle que les TNO pour y fonder une famille.

²⁷ Krissman F. (2005). *Sin coyote ni patrón: why the « migrant network » fails to explain international migration?* International Migration Review, 39(1), 4-44.

²⁸ Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (2019). *Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Figure 9. Raisons évoquées par les répondants au sondage pour expliquer le choix d'être venu vivre aux TNO



3.2.2 L'ACCÈS À L'INFORMATION AVANT L'ARRIVÉE

Dans la période qui précède l'arrivée, l'accès à une information de qualité est clé pour bien préparer son projet migratoire. Avoir un portrait juste de la destination envisagée permet de modérer ses attentes et d'être davantage préparé aux défis rencontrés. Bien entendu, il n'est pas possible de tout prévoir, mais être bien informé permet d'anticiper d'éventuelles embûches et de faire des choix en connaissance de cause. À titre d'exemple, le fait que le Canada soit un pays bilingue peut porter à croire qu'il est aussi facile de s'intégrer économiquement en anglais ou en français partout au pays, alors que dans les faits, ce n'est pas le cas.

À cet effet, le service pré-départ *Connexion francophone*²⁹ est une initiative particulièrement prometteuse à destination des futurs résidents permanents d'expression française. Il s'agit d'un service pré-départ pancanadien gratuit qui a pour mission de faciliter l'établissement et l'intégration socioéconomique des immigrants francophones à l'extérieur du Québec. Les clients peuvent recevoir un service d'information, d'orientation et d'aiguillage avant leur arrivée. Le partenaire responsable de desservir les futurs résidents permanents désirant s'établir aux TNO est l'Accueil francophone du Manitoba. Toutefois, comme l'illustrent les résultats des sondages et des entretiens, bien que cette initiative pourrait répondre à des besoins concrets, elle est encore peu connue par les nouveaux arrivants récents. En effet, parmi la dizaine de répondants au sondage arrivés dans les deux dernières années et qui auraient été admissibles aux services pré-départ, aucun n'a mentionné l'avoir utilisé (voir la figure 10).

En fait, en termes d'accès à l'information à l'arrivée, les expériences sont très variées, allant des personnes qui ont une idée très vague de la destination envisagée à ceux qui ont tout planifié dans les moindres détails. La plupart des personnes rencontrées se situent dans un entre-deux, comme nous le verrons dans les prochaines pages.

²⁹ Connexions francophones (en ligne) : <https://www.connexionsfrancophones.ca/fr/decouvrez-connexionsfrancophones-ca/connexionsFrancophones-ca-partenaires>

DES SOURCES D'INFORMATION DIVERSIFIÉES ET SOUVENT INFORMELLES

Tel qu'illustré par la figure 10, malgré les différents services et sites Internet formels mis en place par le gouvernement et les organismes communautaires, la source d'information la plus souvent mentionnée par les répondants à l'enquête relève de l'informel, soit les amis et les connaissances. L'avantage de se référer à des connaissances, qui ont bien souvent elles aussi une expérience migratoire, est, dans la perspective des personnes interrogées, d'obtenir un portrait de la situation conforme à la réalité. Certains craignent que des organismes communautaires ou des agents gouvernementaux évitent de parler des défis associés à la destination envisagée de peur de nuire au recrutement. De plus, plusieurs mentionnent aussi se sentir davantage compris par une personne qui a vécu l'expérience de la migration elle-même.

« Si je n'avais pas connu quelqu'un, je ne pense pas que j'y serais allée. C'est difficile de trouver des informations (...) Mon amie a été extrêmement franche. Mon amie m'a dit les choses *cash*, ce n'est pas un site de représentation. Elle était sur place depuis deux à trois ans. Dès que j'avais une question, elle avait une réponse. » (Guy)

D'autres recherches font état du fait que les migrants ont tendance à se tourner vers des proches qui ont vécu des expériences similaires à la leur pour être conseillé³⁰. Les candidats à l'immigration apprécient souvent d'être en mesure de se référer à des sources qui ne cherchent pas à « vendre » les TNO, mais plutôt à présenter une information conforme à la réalité. Toutefois, cette méthode du « bouche-à-oreille » comporte certaines limites. Comme en témoignent quelques personnes rencontrées, des connaissances peuvent parfois transmettre des informations incomplètes et parfois même erronées. Cela n'est pas dû à une mauvaise volonté, mais plutôt au fait qu'une personne peut avoir rencontré certains défis du fait qu'elle n'était pas au courant de l'ensemble des ressources disponibles dans la communauté, ou encore, que depuis son arrivée, les programmes et les services offerts ont évolués.

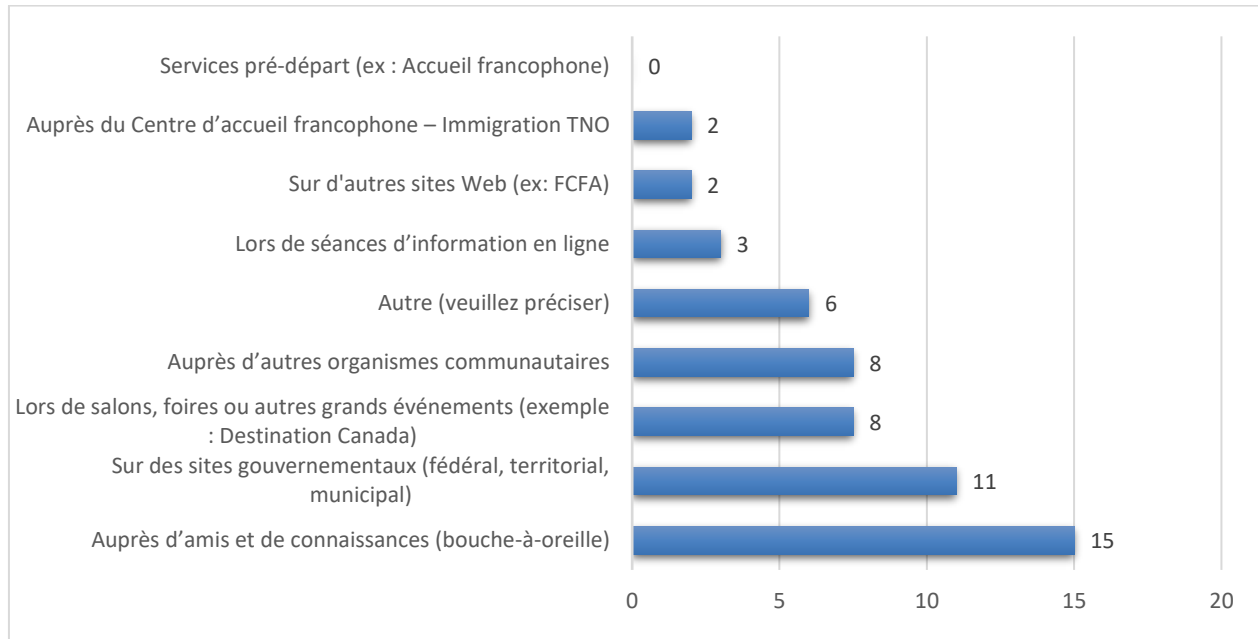
Ces constats rappellent l'importance de chercher à publiciser les services pré-départs et d'établissement à la fois auprès des immigrants eux-mêmes, mais aussi au sein de la communauté dont certains membres peuvent agir à titre de passeur d'information.

D'autres moyens utilisés par les répondants au sondage pour s'informer sur la région avant leur arrivée aux TNO sont les sites gouvernementaux (11), les organismes communautaires (8), dont le Conseil de développement économique des TNO qui a été mentionné par plusieurs lors des entretiens, les grands événements de recrutement (8) tel que Destination Canada et les employeurs (6). Des personnes rencontrées soulignent l'importance de diversifier les sources d'information afin d'obtenir à la fois les informations à jour des organismes et des gouvernements tout en allant chercher le savoir expérientiel d'autres migrants.

« On s'est vraiment bien renseigné. On a communiqué avec plusieurs personnes pour avoir différents avis, des locaux avec qui on a pris contact, des immigrants déjà sur place, des sites du gouvernement et des organisations locales. » (Mathieu)

³⁰ Voir Traisnel et coll. (2019), *op. cit.*

Figure 10. Moyens utilisés par les répondants au sondage pour s’informer sur la région avant leur arrivée aux TNO



LE RÔLE DES MÉDIAS SOCIAUX

Lors des entretiens, l'importance des médias sociaux comme source d'information avant l'arrivée est ressortie. Plusieurs se tournent vers des plateformes telles que Facebook pour chercher des réponses à leurs questions, parfois même davantage que sur des sites officiels. Cela permet d'obtenir une diversité de points de vue, et même d'établir des liens avant l'arrivée.

« Sur Instagram, il y a une personne qui a immigré au Canada. En gros, elle a un blogue et en fait, elle explique comment ça s'est passé pour elle. J'ai beaucoup regardé ce blogue. Ensuite, il y a un groupe Facebook qui est très très important pour moi. En fait, une fois que l'on a décidé de la destination, l'idéal c'est d'aller voir si des groupes Facebook existent pour les nouveaux arrivants. » (Inès)

Toutefois, les informations partagées sur les médias sociaux ne sont pas toujours exactes et à jour. Les limites sont similaires à celle de la méthode de « bouche à oreille », mais malgré tout, il semble qu'il s'agisse d'une source d'information privilégiée.

À la lumière de ces constats, il pourrait être intéressant pour les organismes actifs en établissement francophone d'envisager d'être davantage actifs sur les médias sociaux. Au-delà des pages officielles des organismes, un groupe Facebook à destination des nouveaux arrivants francophones pourrait être créé. Ce type de plateforme est davantage dynamique qu'une page, permettant aux membres d'échanger entre eux. L'idée ne serait pas nécessairement que les fournisseurs de service ou le réseau en immigration francophone répondent à chaque question posée dans un tel groupe, mais plutôt d'avoir quelques messages clés qui soient prêts avec des liens à partager dans les commentaires pour orienter les personnes vers les sources d'information ou d'aide appropriées.

L'IMPORTANCE DES EMPLOYEURS

Comme nous l'avons vu à la section précédente, l'emploi est l'un des principaux facteurs motivant le choix de s'établir aux TNO. Plusieurs personnes rencontrées ou ayant répondu au sondage avaient déjà un emploi avant même leur arrivée. De fait, l'employeur devient ainsi une source d'information de premier plan, étant souvent l'un des premiers contacts locaux des immigrants avant leur arrivée. La ligne « autre » à la figure 10 est principalement composée de personnes qui ont mentionné spontanément leur employeur comme étant leur principale source d'information.

« Mon patron a joué un rôle important. À chaque fois que j'avais besoin d'aide ou que j'avais une question, je prenais contact avec lui. Les gens dans le Nord sont incroyables. Ils vous aident, c'est leur nature. » (Mathieu)

Toutefois, comme nous le verrons dans la section 4, plusieurs employeurs mentionnent ne pas être suffisamment outillés pour bien orienter leurs futurs employés dans la réalisation de leur projet migratoire. Les employeurs ne sont pas toujours au courant des ressources existantes, et encore moins de celles disponibles en français. Sensibiliser davantage les employeurs locaux qui emploient des personnes immigrantes à l'existence des services pré-départs semble ainsi être une initiative à envisager.

GRANDS ÉVÉNEMENTS DE RECRUTEMENT

Un autre type de source d'information mentionné par quelques répondants est les grands événements de recrutement, à l'image de *Destination Canada*³¹, un forum sur la mobilité qui se déroule chaque année à Paris et à Bruxelles pour les francophones. Les participants y reçoivent des renseignements sur les occasions de vivre et de travailler au Canada, à l'extérieur du Québec. L'initiative permet de mettre en contact des employeurs et des institutions canadiennes avec des candidats francophones qualifiés dans divers domaines et de partager de l'information concernant les communautés francophones de partout au pays. En plus des représentants du gouvernement du Canada, des employeurs, des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux, des associations communautaires et des organismes de développement économique participent à ce forum pour partager diverses informations aux candidats potentiels à l'immigration.

Les répondants au sondage ayant participé à *Destination Canada* se disent très satisfaits (3) ou satisfaits (5) de leur expérience, tant en ce qui a trait aux informations offertes qu'aux opportunités qui ont découlées de leur participation.

« Il y avait des ateliers des provinces et territoires et des ateliers sur comment se préparer, comment faire sa valise, qu'est-ce qu'on doit amener. C'était un super forum. Toute personne souhaitant migrer au Canada devrait participer à ce forum. » (Cindy)

Pour certains, les résultats sont immédiats, comme le reflète le parcours de Michelle qui a obtenu un emploi après avoir posé sa candidature à l'une des offres affichées pour les TNO lors de *Destination Canada*. « J'ai décroché le contrat de travail à partir de Paris et c'est à partir de ça que notre aventure aux

³¹ Gouvernement du Canada, Destination Canada, en ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/embaucher-etranger-permanents/travailleurs-francophones-bilingues-exterieur-quebec/destination-canada.html>

TNO a commencé. Lorsque j'ai visité la foire de l'emploi, j'ai fait des entretiens avec presque toutes les provinces et territoires et j'ai déposé mon CV ». Pour d'autres, l'opportunité est venue plus tard. À titre d'exemple, Yves s'est inscrit à un service d'alertes d'emplois disponibles par courriel lors de sa participation à un forum de mobilité et a reçu une notification qui lui a fait connaître une offre d'emploi dans son domaine quelques années plus tard, ce qui l'a finalement conduit aux TNO. « Nous étions de retour [dans notre pays d'origine]. On avait participé à *Destination Canada* lors d'une visite en France. Environ deux ans plus tard, j'ai reçu une notification concernant une autre foire d'emploi à Paris, et c'est en navigant sur le site que j'ai vu une offre d'emploi aux TNO. »

Quelques bémols sont toutefois à noter concernant *Destination Canada*. Plusieurs personnes rencontrées ont mentionné qu'en raison du grand nombre de représentants provinciaux et territoriaux présents, il pouvait être difficile d'obtenir des informations spécifiques aux TNO. Le grand nombre de participants à l'événement fait aussi en sorte que le temps pour discuter et poser des questions est limité étant donné les longues files d'attente.

« Pour ma part, j'ai trouvé que c'était exceptionnel, hyper original. Il y avait beaucoup d'information. Le seul bémol est que l'on devait attendre longtemps en queue pour voir des employeurs et qu'il n'était pas possible d'obtenir des informations détaillées pour chaque province. J'aurais bien pu passer à côté de l'information sur les territoires. » (Axel)

Il pourrait ainsi être pertinent d'envisager la création d'un projet pilote *Destination Nord*, à l'image de *Destination Acadie*, qui permettrait de mettre l'accent sur les communautés francophones des trois territoires. Les trois territoires auraient tout intérêt à communiquer et à réfléchir ensemble au dossier de l'immigration faisant face à un contexte singulier et similaire.

Pistes de réflexion : promotion et recrutement

- Créer un projet pilote *Destination Nord*
- Continuer à travailler auprès du gouvernement territorial pour l'adoption d'un volet francophone dans le cadre du Programme des candidats territorial
- Insister dans les activités de recrutement sur les atouts des Territoires pour les petites familles, en plus des aspects « aventure » et « salaire avantageux »
- Sensibiliser les employeurs à l'existence des services pré-départ (notamment Connexion francophone)
- Créer un groupe Facebook permettant aux futurs migrants d'échanger entre eux et d'être orientés au besoin vers les ressources appropriées, en parallèle aux pages officielles des organismes
- Assurer une présence accrue des organismes actifs en établissement francophone sur les médias sociaux pour mieux rejoindre les candidats potentiels à l'immigration

3.3 LES PREMIERS TEMPS APRÈS L'ARRIVÉE

3.3.1 S'INSTALLER

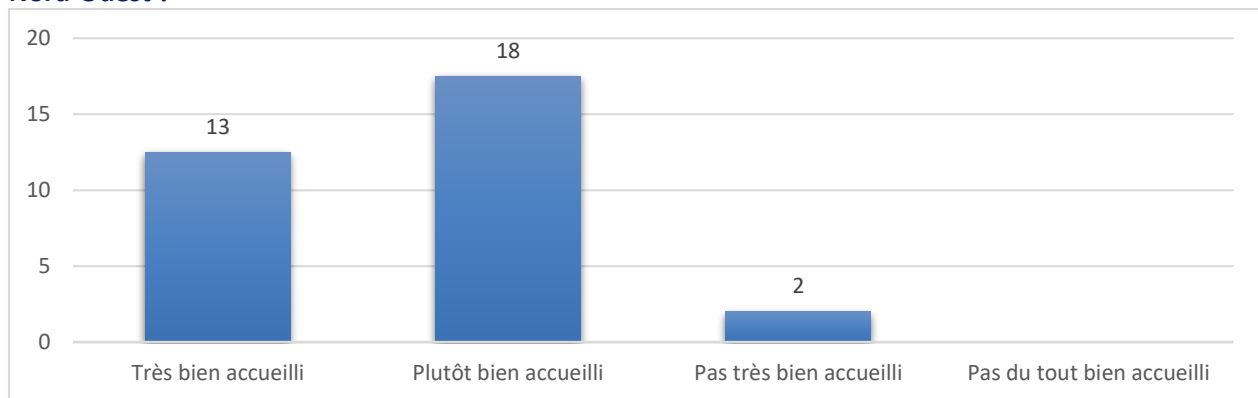
Les premiers jours après l'arrivée constituent une période d'apprentissage à grande vitesse, marqués par plusieurs surprises. Les recherches préalables ne préparent pas à tout, et plusieurs découvertes sont faites sur le terrain. Un exemple parmi d'autres : le climat. Quelques personnes rencontrées, originaires de pays où il ne neige jamais, mentionnent que même si elles ont été avisées des réalités du climat canadien, les froids hivernaux demeuraient un concept abstrait avant de le vivre.

« Le froid, c'est exceptionnel dans le Nord. Je savais, on m'en avait parlé, mais il faut le vivre pour le comprendre. Quand on dit -30 degrés, c'est difficile à saisir quand pour nous, lorsqu'il fait froid, on parle de +10, +15. Le froid, ça rentre dans la peau, mais on s'y habitue. » (Guy)

Généralement, les participants à l'étude brossent un bilan positif de l'accueil qu'ils ont reçu, comme l'illustre la figure 11. Un élément souvent mentionné est la présence d'une administration à taille humaine dans les TNO et d'une volonté de la population locale d'aider les nouveaux venus à s'installer. Toutefois, comme nous le verrons dans les prochaines pages, certains défis subsistent.

« On a eu un superbe accueil. On a vraiment senti que les gens d'ici avaient envie qu'on vienne. C'est quelque chose que j'ai adoré ce côté accueillant. J'ai été impressionné de la gentillesse des gens. » (Mireille)

Figure 11. Réponses à la question du sondage « Comment avez-vous été accueilli dans les Territoires du Nord-Ouest ? »



LES PREMIERS CONTACTS: UN ÉLÉMENT DÉCISIF

Un accompagnement adéquat dans les premiers temps peut faire une différence notable sur un parcours. Les nouveaux arrivants doivent s'adapter rapidement à un nouveau milieu de vie, à de nouvelles coutumes et façons de faire. Des procédures simples en apparence peuvent s'avérer être un défi lorsqu'elles se distinguent considérablement du lieu d'origine, que ce soit l'ouverture d'un compte de banque, l'obtention d'un numéro de téléphone, etc. Lorsqu'une personne est bien accompagnée, elle peut compléter plusieurs démarches administratives en quelques heures, alors que celles-ci pourraient prendre

quelques jours en l'absence de bonnes informations. Un accompagnement adéquat permet aussi de réduire l'anxiété parfois associée à ces démarches.

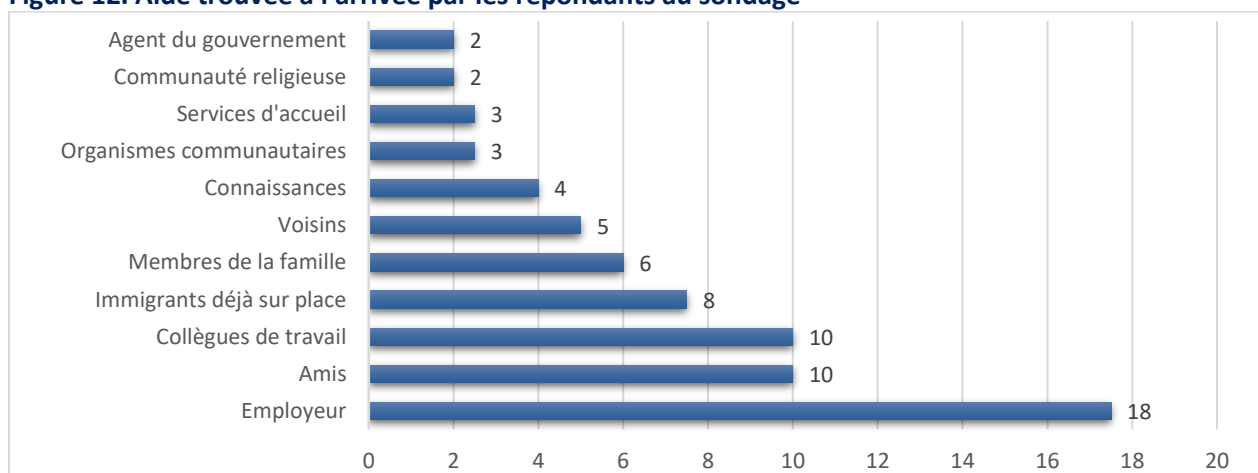
Cet accompagnement peut prendre différentes formes, avec, encore une fois, un mélange de sources formelles et informelles comme l'illustre la figure 12. Les employeurs sont identifiés comme la principale source d'aide à l'arrivée par les répondants au sondage, suivi des amis et des collègues de travail.

Au-delà d'un accompagnement pour les formalités administratives, avoir des contacts locaux vers qui se tourner lors de la période d'installation peut avoir un effet rassurant. Cela permet aussi de rencontrer des gens plus rapidement en passant par réseaux de personnes sur place. L'installation dans un nouveau pays est une période de vulnérabilité particulière, et peut être marquée par un sentiment d'isolement, d'où l'importance de ces premiers contacts comme en témoigne Rachel. « On se demandait où était passé le monde. Après un temps, on s'est fait beaucoup d'amis, mais le problème au début c'est que l'on ne connaissait personne et que l'on ne savait pas où s'orienter. »

Pour les immigrants francophones, les défis de l'installation peuvent être accentués par le fait de ne pas connaître l'existence de services en français. En ce sens, le guide de l'immigrant francophone³², un projet qui a été développé par la communauté francophone accueillante, est une initiative qui répond à un besoin concret.

« Pour les francophones, ce n'est pas évident au départ. Ce n'était pas facile pour nous au début, car on ne savait pas trop comment avoir des services en français, et même s'il y avait des services disponibles. Quand je cherche un dentiste et un médecin, est-ce qu'il y en a qui parlent français ? Je ne le savais pas. Au bureau du gouvernement, est-ce que l'on peut demander de l'aide en français ? Un répertoire pour les francophones à l'arrivée serait d'une grande aide pour des personnes comme moi qui parlent anglais, mais qui sont plus confortables de faire leurs affaires en français. » (Nicole)

Figure 12. Aide trouvée à l'arrivée par les répondants au sondage



³² Pour plus d'information, voir : <https://www.immigrationtno.com/>

L'ACCÈS AU LOGEMENT

Un enjeu fréquemment soulevé lors des entretiens est celui de la disponibilité des logements et leur coût. Ce défi n'est pas propre aux immigrants, mais concerne aussi les locaux et les migrants interprovinciaux. Pour des francophones avec une maîtrise sommaire de l'anglais, il peut aussi s'avérer difficile de bien comprendre les termes de son bail et de négocier le prix avec un propriétaire anglophone, comme en témoigne Judith. « J'ai commencé par louer une petite chambre, mais c'était loin et cher. J'ai cherché un autre logement, mais c'était difficile. Je ne pouvais pas négocier, tout était en anglais. »

Un accompagnement adéquat et être bien informé à l'avance des défis associés au logement, permettent aux personnes de mieux se préparer.

« [Une agente d'un organisme communautaire] m'a mise en contact avec une personne qui nous a donné toutes les informations requises et surtout un document avec la liste des différents sites Internet qui référençaient les différents logements disponibles. Elle nous a aussi dit que la demande était très forte, donc qu'il fallait être très actif et ne pas attendre. » (Inès)

3.3.2 LE RAPPORT AUX SERVICES D'ÉTABLISSEMENT

Un nombre limité de répondants au sondage ont eu recours à des services d'établissement à leur arrivée dans le territoire, ce qui s'explique notamment par le fait que les résidents temporaires ne sont pas admissibles aux services financés par IRCC.

Seulement six des résidents permanents ayant rempli le questionnaire en ligne ont eu recours à au moins un service d'établissement. Les services les plus utilisés par ces répondants sont l'aide à l'emploi (6), des formations pour apprendre l'anglais (6) et l'aide à la recherche d'un logement (5). Il faut ainsi demeurer prudent dans cette section de l'analyse en raison du faible nombre de répondants aux questions sur les services d'établissement dans le sondage, et se référer aux entretiens pour appuyer les constats dressés.

Généralement, ceux qui ont utilisé des services d'établissement se disent satisfaits de ceux-ci. Leur petite taille permet d'avoir un accompagnement personnalisé.

« L'aide linguistique, c'était vraiment super et bien structuré. Les niveaux étaient bien, le matériel était pertinent, les installations adéquates, bref ça m'a épaté. En plus c'était gratuit parce que c'était financé par le gouvernement. Même si je n'ai pas pu suivre les cours longtemps en raison de mon emploi du temps, ça m'a beaucoup aidé pour mon niveau d'anglais. » (Aboubakar)

Toutefois, reste qu'une majorité des immigrants francophones n'ont pas utilisé les services disponibles. Outre le fait de ne pas avoir besoin d'accompagnement, les deux principaux enjeux qui ressortent des entretiens, et dans une moindre mesure du sondage, sont la non-admissibilité aux services et une méconnaissance de ceux-ci.

L'ENJEU DE LA MÉCONNAISSANCE DES SERVICES D'ÉTABLISSEMENT EN FRANÇAIS

La principale raison de la non-utilisation des services d'établissement par les personnes admissibles rencontrées en entretien est le fait de ne pas connaître leur existence ou de l'apprendre sur le tard. Il ne

s'agit pas d'un enjeu propre aux TNO, un constat similaire ayant été effectué dans le cadre d'une recherche sur l'expérience des immigrants francophones en Atlantique³³.

À noter que l'enjeu d'une méconnaissance des services en français peut dépasser le cadre du secteur de l'établissement, mais aussi concerner la présence même de communautés francophones dans le Nord canadien. Plusieurs relatent que c'est « par accident », après avoir entendu des gens parler français dans la rue ou avoir aperçu la maison bleue³⁴ qu'ils ont appris l'existence de la communauté francophone locale. « Je ne savais pas qu'il y avait des organismes francophones, je m'en suis rendu compte sur place quelque temps après mon arrivée. » (Diana)

Pour en revenir à l'information sur l'existence de services d'établissement en français, elle semble se rendre difficilement aux personnes concernées. De leur côté, les nouveaux arrivants n'osent pas toujours demander des services en français alors qu'ils s'installent dans un milieu qui leur est peu familier.

« Au début, je n'étais pas très à l'aise en anglais, j'arrivais à communiquer avec des gens, mais pas vraiment avec les services parce que j'avais cette peur que les gens ne me comprennent pas. C'était plus ma peur à moi qui m'a empêché de communiquer. Je pensais qu'il n'y avait pas de services en français dans les services spécialisés. Ça m'a pris un peu de temps avant de connaître tous les services, savoir comment fonctionnait la communauté. Il n'y avait pas quelqu'un qui m'a dit où je devais aller en premier pour savoir telle ou telle chose. » (Fernand)

La mise en place du Centre de services intégrés est une initiative qui permet d'adresser cette problématique de la méconnaissance des services disponibles en français. Reste toutefois à ce que l'information concernant l'existence de ce centre se rende aux principaux intéressés, et ce, dès leur arrivée dans le territoire, et non pas plusieurs mois plus tard. Des services d'établissement similaires à ce qui est offert au Canada n'existent pas dans bien des pays, donc cela ne vient pas à l'idée de certains d'en rechercher. De plus, même si des détails concernant ces services sont inclus dans des trousseaux d'information remis aux résidents permanents, ceux-ci peuvent parfois les manquer compte tenu de la grande quantité d'information à assimiler.

« Il y a beaucoup de services que je n'ai pas connus avant une bonne période de temps sur place pour plusieurs raisons. J'avais de longues heures de travail, le froid ne me poussait pas à m'aventurer hors de chez moi, je connaissais peu de gens et je n'avais pas l'information. C'est difficile d'avoir l'information. » (Charlotte)

L'existence des services d'établissement n'est pas non plus connue parmi l'ensemble de la population locale, notamment par certains employeurs qui, comme nous l'avons vu, peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'accueil de nouveaux arrivants. Ils sont souvent l'un des premiers points de contact des nouveaux arrivants dans le territoire. Un travail de sensibilisation est à effectuer auprès des employeurs, tant francophones qu'anglophones, pour mieux faire connaître les services à disposition de leurs employés immigrants et pour veiller à ce qu'ils puissent leur transmettre les bonnes informations.

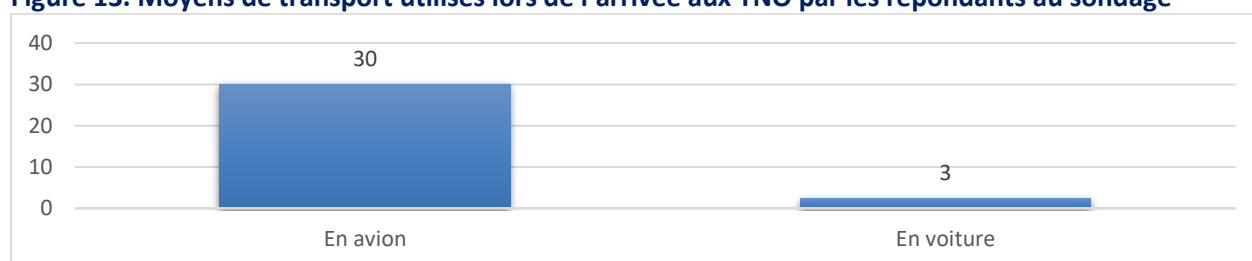
³³ Traisnel et coll. (2019), *Op. cit.*

³⁴ La maison bleue abrite plusieurs organismes francophones à Yellowknife.

« Au début, mon ancien patron m’a inscrit pour des cours d’anglais payants. On ne savait pas que ça existait ce service de cours d’anglais gratuit. Maintenant j’ai appris que des cours gratuits existent aussi. » (Sophie)

Une autre piste de solution pour mieux promouvoir l’existence des services d’établissement est d’établir un partenariat avec l’aéroport de Yellowknife. Même si certains arrivent par la route, l’aéroport demeure un lieu névralgique pour le passage d’information comme l’illustre la figure 13. À titre d’exemple, une affiche d’information placée stratégiquement à l’aéroport pourrait être une avenue intéressante pour promouvoir les services en français. Il s’agit d’un aéroport relativement petit, qui est l’une des principales portes d’entrée aux TNO.

Figure 13. Moyens de transport utilisés lors de l’arrivée aux TNO par les répondants au sondage



L’ENJEU DE L’ADMISSIBILITÉ AUX SERVICES : LE CAS DES RÉSIDENTS TEMPORAIRES

Un second enjeu de taille quant aux services d’établissement est que les résidents temporaires ne sont pas admissibles aux services financés par le gouvernement fédéral. Or, IRCC est le principal bailleur de fonds des services d’établissement offerts en français dans le territoire. Il y aurait des progrès à faire en la matière pour diversifier les clientèles et ouvrir les services aux personnes susceptibles de s’établir à moyen ou long terme dans le territoire.

Ceci est particulièrement problématique dans le contexte des TNO en raison du nombre limité de résidents permanents admis chaque année. Près de la moitié des répondants au sondage sont des travailleurs temporaires. De plus, les entretiens auprès de certains employeurs font ressortir l’attrait du programme *Mobilité francophone*, qui permet le recrutement de travailleurs temporaires. L’impossibilité d’avoir accès aux services d’établissement est un frein à l’intégration de ces travailleurs temporaires au sein de la communauté francophone. Il s’agit aussi d’une contrainte pour les francophones présents dans le territoire avec un permis vacances-travail (PVT). Ces résidents temporaires peuvent faire une différence dans le paysage linguistique de communautés de la taille de celles aux TNO³⁵.

De plus, comme l’illustrent les données de Statistique Canada présentées à la section 2, la population franco-ténoise dans son ensemble est très mobile. 37,5 % des francophones qui habitaient aux TNO au moment du Recensement de 2016 n’y vivaient pas cinq ans auparavant. Dans un tel contexte d’une « francophonie mobile », la distinction entre temporaire et permanent est poreuse. En soi, les résidents temporaires ne sont pas si différents des résidents permanents, dont plusieurs ont pour projet de

³⁵ À ce sujet, voir Traisnel (2016). *Op. cit.*

poursuivre leur carrière ailleurs à un moment donné, comme nous le verrons dans la section traitant de la rétention.

Du point de vue des personnes immigrantes, l'accès limité aux services est difficile à comprendre, comme en témoigne Rachel.

« Je trouve qu'il y a beaucoup d'aide pour les personnes qui ont déjà obtenu leur résidence permanente en comparaison à l'aide pour celles qui ont un statut temporaire (PVT, mobilité francophone, etc.) et qui souhaitent immigrer de façon permanente. C'est dommage, car eux aussi contribuent à la francophonie et on ne les aide pas. »

Cette absence d'aide peut aussi favoriser un lien de dépendance vis-à-vis de l'employeur, qui est souvent l'une des seules sources d'aide des travailleurs temporaires. Tout peut très bien se dérouler, mais parfois, des situations particulièrement difficiles peuvent découler de ce type de lien de dépendance comme l'illustre le témoignage d'Andrée dont le projet migratoire a été mis en péril en raison de la perte de son emploi. Cet enjeu de dépendance n'est pas spécifique aux TNO, mais concerne la structure du programme des travailleurs temporaires, en particulier ceux qui obtiennent un permis de travail fermé ne leur permettant pas de changer librement d'emploi³⁶.

« Je suis arrivée aux TNO avec un emploi, j'ai donc été prise en charge par mon employeur. À ce moment-là, tout était planifié afin de pouvoir obtenir la résidence permanente sans l'aide d'un organisme. J'ai été licenciée à cause de la crise sanitaire en mars et c'est à partir de là que j'ai cherché des informations, car mon projet de passer par l'expérience canadienne était bousculé. [...] Je n'avais pas vraiment d'autres contacts et je me suis retrouvée sans aide, dans un flou. »
(Andrée)

Dans certaines provinces, les gouvernements provinciaux offrent un financement pour combler cette lacune et rendent disponibles des services aux résidents temporaires très similaires à ceux qui sont offerts aux permanents. Un travail de sensibilisation pourrait être effectué auprès du gouvernement territorial pour obtenir davantage de fonds afin de mieux desservir les résidents temporaires en français.

AUTRES ENJEUX EN LIEN AVEC LES SERVICES D'ÉTABLISSEMENT

Outre les deux défis principaux que sont la méconnaissance des services et les critères d'admissibilité, d'autres enjeux ont été mentionnés dans le cadre des entretiens. Parmi ceux-ci, il y a la concentration des services d'établissement en français à Yellowknife. À titre d'exemple, les services disponibles à Hay River, où se sont notamment installées des familles marocaines dans les dernières années, sont très peu développés en comparaison à ceux dans la capitale.

Il semble aussi persister une certaine confusion quant au mandat des organismes communautaires présents aux TNO. La logique d'organisation des services n'est pas toujours claire pour un nouvel arrivant. Les différences entre la FFT, le CDÉTNO, l'association franco-culturelle et les autres

³⁶ Soussi, S. (2019). Le travail migrant temporaire et les effets sociaux pervers de son encadrement institutionnel. *Lien social et Politiques*, 83, 295–316.

organismes ne sont pas toujours évidentes de prime abord. Cela rappelle l'importance d'actions concertées et d'un aiguillage adéquat.

« Il y a beaucoup d'organismes et on ne sait pas toujours vraiment ce qu'ils font et vers qui se tourner. Il faudrait simplifier l'accueil, et que les missions de chaque entité soient définies simplement pour le public. » (Mireille)

Le Centre de services intégrés devrait contribuer à améliorer la situation. Les personnes rencontrées au courant des derniers développements dans le secteur de l'établissement témoignent qu'une collaboration et une concertation accrue risquent fort bien d'avoir des retombées positives.

« Ces derniers temps il y a eu beaucoup d'améliorations. Ils ont ouvert un centre des services intégrés qui sera un centre de référence, où tous les immigrants qu'ils soient anglophones ou francophones pourront aller, et ça va faciliter beaucoup les choses. » (Charbel)

Pistes de réflexion : le rapport aux services d'établissement

- ▶ Accroître la visibilité des services d'établissement
 - Placer des affiches à l'aéroport
 - Mettre en place des initiatives pour promouvoir l'existence des services en français auprès des employeurs
 - Assurer une présence accrue sur les médias sociaux pour partager de l'information par rapport à la communauté francophone et aux services en français
 - Créer et diffuser un guide de l'immigrant francophone
- ▶ Collaborer avec le gouvernement territorial pour obtenir davantage de financement afin de mieux desservir les résidents temporaires
- ▶ Favoriser la concertation des organismes et travailler à rendre le parcours d'intégration facilement « compréhensible » pour le nouvel arrivant (modèle de « guichet unique »)

3.4 LES CHANGEMENTS DE STATUT

Immigrer vient avec son lot de démarches administratives. Bien souvent, les personnes vont transiter d'un statut à un autre au cours du parcours, soit de la résidence temporaire vers la résidence permanente, ou encore, de la résidence permanente vers l'obtention de la citoyenneté canadienne. Peu importe le lieu d'établissement au pays, ces changements de statut viennent avec leurs lots de défis administratifs et bureaucratiques, qui peuvent toutefois être accentués aux TNO du fait de l'isolement géographique et de l'éloignement des grands centres.

Les personnes interrogées qui sont arrivées aux TNO en tant que résidents permanents ont généralement moins d'embûches, ayant complété les démarches administratives au préalable, du moins jusqu'à ce qu'elles tentent d'obtenir leur citoyenneté. Au moment d'effectuer la demande pour la citoyenneté,

l'accessibilité à certains tests, notamment de langue, peut nécessiter un déplacement à l'extérieur du territoire, ce qui engendre un investissement considérable supplémentaire en temps et en ressources financières.

Pour ce qui est des résidents temporaires, le renouvellement de leur permis, lorsque leur visa vient à échéance, est une source d'inquiétude, n'ayant aucune garantie. Cette instabilité peut en mener certains à retourner dans leur pays d'origine, comme en témoigne George.

« J'ai eu des reconductions de permis deux fois et à chaque fois, c'était l'inconnu. Il y a plusieurs exigences bureaucratiques et on n'a pas droit à l'erreur. Certains quittent, pas par manque de volonté, mais parce que l'immigration est un parcours difficile et c'est pire avec la COVID. Ceux qui partent n'ont souvent pas de mal à trouver du travail ici, mais ont plutôt du mal à répondre à toutes les exigences de l'administration. »

Par ailleurs, des défis particuliers au contexte territorial surviennent lorsqu'une personne cherche à transiger du statut de résident temporaire à un statut permanent. Il s'agit d'un processus laborieux, comprenant plusieurs étapes administratives qui sont parfois compliquées par l'accès limité à certains services.

D'abord, des tests médicaux sont exigés pour compléter un dossier de demande pour la résidence permanente. Ce n'est pas tous les médecins qui ont l'accréditation nécessaire pour mener de tels tests, et selon plusieurs des personnes rencontrées dans le cadre de cette étude, il est très souvent nécessaire de se rendre dans une autre province pour y avoir accès. À certaines périodes de l'année, un médecin se rend sur place pour passer les tests, mais il ressort de l'enquête que la fréquence est insuffisante pour répondre aux besoins.

« On est résidents permanents. On a travaillé un an notre dossier, on a fait la demande dans Entrée express à partir de Yellowknife. Un problème est la visite médicale. Il n'y avait pas de médecin dédié à Yellowknife, on devait partir à Edmonton. On devait payer les frais médicaux en plus de quelques centaines de dollars pour les billets d'avion. C'est un fardeau supplémentaire du fait de vivre ici dans le Nord. Il serait bien d'avoir un médecin dédié sur place ou encore, d'organiser des visites d'un spécialiste accrédité plusieurs fois par année. » (Mireille)

De plus, une fois la carte de résidence permanente obtenue, la valider peut être un défi en raison du nombre limité d'agents d'immigration basés aux TNO. Lorsque la personne responsable de la validation des cartes est absente pour une période prolongée, il est encore une fois nécessaire de se déplacer à l'extérieur du territoire. Cela démontre la fragilité du système de faire reposer la possibilité de valider sa carte de résident permanent sur un nombre très limité de personnes. Des solutions de rechange devraient être mises en place pour combler les besoins en cas d'indisponibilité.

« On devait valider la carte de résidence permanente. Le bureau aux TNO était fermé, car la personne responsable était absente. On s'est déplacé encore une fois à Edmonton. En plus, dans le processus avant d'avoir la permanence, il était difficile d'avoir une personne directe avec qui parler directement quand on avait des problèmes par rapport à notre dossier d'immigration. Il faudrait une personne en permanence sur place. » (Line)

Enfin, l'accès aux tests de langue à la fois pour compléter la demande de résidence permanente ou celle pour l'obtention de la citoyenneté est un défi mentionné par plusieurs qui, jusqu'à tout récemment, exigeait de se rendre dans une autre province. Depuis le début de l'année 2021, ces tests peuvent être effectués au Collège nordique, ce qui répond à un besoin identifié dans cette étude.

3.5 L'INSERTION ÉCONOMIQUE

L'intégration économique des immigrants est au cœur de multiples recherches sur l'immigration. Ces travaux illustrent que les défis professionnels sont l'un des principaux enjeux dans la perspective des immigrants³⁷. Obtenir un emploi, à la hauteur des attentes et des compétences, est un élément important pour une intégration réussie. Une personne doit être en mesure d'avoir un revenu lui permettant de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, avant de pouvoir penser à s'intégrer davantage dans sa nouvelle communauté.

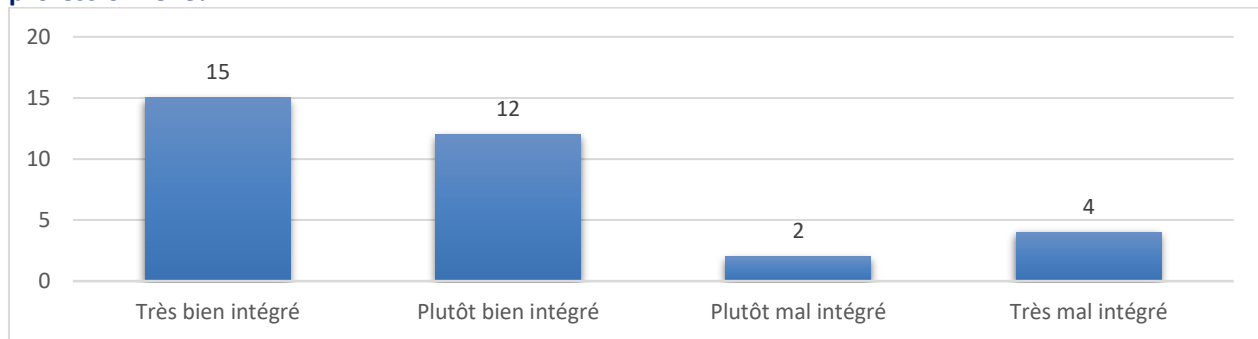
Or, plusieurs recherches mettent en lumière des défis auxquels font face de nombreux immigrants pour s'intégrer sur le plan économique. Des défis identifiés dans plusieurs travaux³⁸, et qui s'appliquent à l'ensemble des immigrants de manière générale, sont la non-reconnaissance des diplômes, le manque d'expérience de travail canadienne et des préjugés concernant le statut d'immigration. Un manque de connaissance de l'anglais est un obstacle majeur s'ajoutant aux autres défis professionnels auxquels font face les immigrants francophones s'installant à l'extérieur du Québec.

Dans le cadre de la présente étude, les répondants au sondage se disent généralement plutôt ou très bien intégrés au niveau professionnel. Il s'agit certainement d'un indicateur positif. Toutefois, six répondants (soit près d'un cinquième de l'ensemble des répondants) mentionnent ne pas être bien intégrés d'un point de vue professionnel. De plus, le contenu des entretiens permet de rappeler que si certains se considèrent désormais comme étant bien intégrés, ils ont parfois rencontré divers défis dans leur parcours. Nous reviendrons sur ceux-ci dans les prochaines pages, après avoir abordé certains atouts du contexte territorial pour l'intégration économique.

³⁷ Martin, T. (2010). Intégration professionnelle des immigrants francophones dans le secteur des nouvelles technologies : une étude de cas au Manitoba. *Revue Du Nouvel-Ontario*, (35-36), 107-136.; Madibbo, A. (2014). L'état de la reconnaissance et de la non-reconnaissance des acquis des immigrants africains francophones en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, (37), 155-171.; Hyppolite, I. (2012). Contribution au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines noires francophones immigrées entre 2000 et 2006. *International Journal of Canadian Studies*, (45-46), 239-259.

³⁸ *Op. cit.*

Figure 14. Réponses à la question « Aujourd’hui, comment décririez-vous votre intégration professionnelle? »



3.5.1 LES PRINCIPAUX ATOUTS

Comme nous l’avons vu à la section 3.2, les opportunités professionnelles sont l’un des principaux motifs qui incitent les immigrants à s’installer aux TNO. Selon les répondants, il s’agit d’un bon endroit pour entamer une carrière et il y a des demandes de main-d’œuvre dans plusieurs secteurs. « Il peut être difficile de recruter des personnes qualifiées et expérimentées sur place alors les employeurs ont tendance à donner la chance de faire ses preuves plus facilement qu’ailleurs à des personnes en début de carrière. » (Mireille)

De plus, les salaires aux TNO sont généralement considérés comme étant avantageux, et un atout important du marché du travail local, comme en témoigne Brigitte. « Tout s’est passé très vite, on m’a offert un emploi que j’ai accepté, puis j’ai eu des augmentations successives. Je suis passée de 75 000\$ à 90 000\$ en l’espace de deux ans, soit au sommet de la grille salariale. »

En plus des possibilités de gravir les échelons plus rapidement dans son domaine professionnel et de salaires avantageux, d’autres, à l’image de Marc, témoignent de la possibilité de travailler dans un environnement plus souple au niveau organisationnel, ce qui constitue un attrait pour certains. Cela permet aux personnes de développer une diversité de compétences, qui pourraient leur être utiles plus tard dans leur carrière.

« Les territoires, ce sont des régions qui sont beaucoup moins rigides au niveau organisationnel, même dans le boulot, c’est vachement moins strict. Dans le Sud, on a un *job title* et on ne sort pas vraiment de ça, alors que dans le Nord on a beaucoup plus besoin d’improviser, c’est beaucoup plus ouvert, il faut être beaucoup plus polyvalent et j’aime bien cette approche, c’est beaucoup plus intéressant que faire la même chose tous les jours. » (Marc)

Des répondants soulignent aussi qu’il leur semble plus facile de trouver un équilibre entre leur travail et leur vie privée aux TNO que dans une grande ville. En plus d’une culture du travail distincte qui vient d’être décrite, la petite taille de la ville fait en sorte que les temps de déplacement pour se rendre au travail sont moindres en comparaison aux situations vécues antérieurement par les répondants.

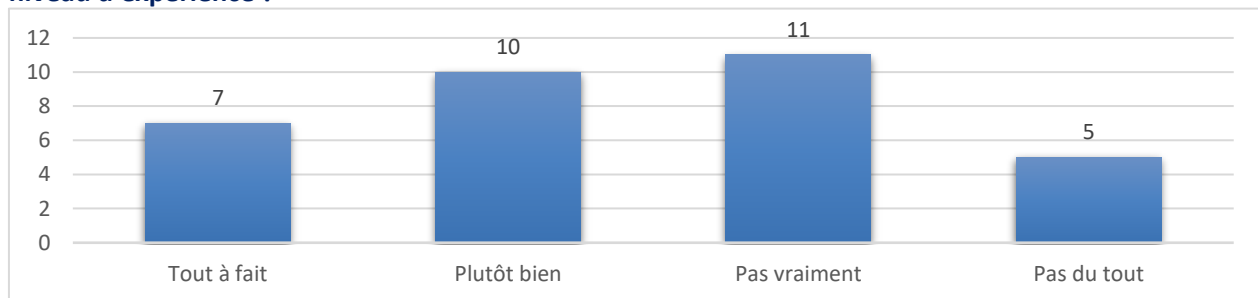
3.5.2 LES PRINCIPAUX DÉFIS

LA NON-RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES

La grande majorité des répondants (30 sur 33) indiquent avoir un diplôme collégial ou universitaire. Même si les répondants au sondage se disent généralement bien intégrés économiquement, près de la moitié d'entre-deux soutiennent que leur emploi ne correspond pas à leurs niveaux de formation et d'expérience, étant surqualifié pour celui-ci (figure 15). Bien que cette problématique de surqualification ne semble pas être un enjeu dans l'immédiat pour plusieurs répondants, cela peut devenir un défi à long terme pour la rétention comme le reflète le contenu des entretiens.

Les témoignages recueillis lors des entretiens permettent de lier cette inadéquation entre les niveaux d'expérience et de formation à l'emploi occupé à deux principaux facteurs. Celui qui ressort davantage concerne la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger. À cet effet, 24 des 30 répondants ayant un diplôme postsecondaire l'avaient obtenu à l'extérieur du Canada. La reconnaissance des acquis nécessite bien souvent des formations additionnelles, difficilement accessibles dans le territoire. Pour certaines professions réglementées, les démarches sont d'une telle ampleur que certains abandonnent le projet de faire reconnaître leur diplôme. Le second facteur identifié est que dans les TNO, on peut atteindre rapidement les plus hauts échelons d'une profession, et que certains sentent l'envie de relever de nouveaux défis.

Figure 15. Réponses à la question « Est-ce que votre travail correspond à votre formation et à votre niveau d'expérience ? »



LA MAÎTRISE DE L'ANGLAIS

Même si, comme nous l'avons vu à la section 2, une majorité des personnes d'origine immigrante qui vivait aux TNO au moment du Recensement de 2016 était bilingue, ce n'est pas le cas de tous à l'arrivée. Or, une majorité des emplois disponibles dans le territoire demande une maîtrise de l'anglais. La figure 16 illustre que plus de la moitié des répondants qui ont un emploi travaillent principalement en anglais.

« Même si on veut vraiment travailler en français, c'est très difficile, parce qu'on vit dans un milieu majoritairement anglophone. Même dans un organisme francophone, beaucoup des partenaires sont anglophones. Ce serait très difficile pour quelqu'un de pouvoir grandir professionnellement, de faire carrière, si elle parle seulement français. » (Ismaël)

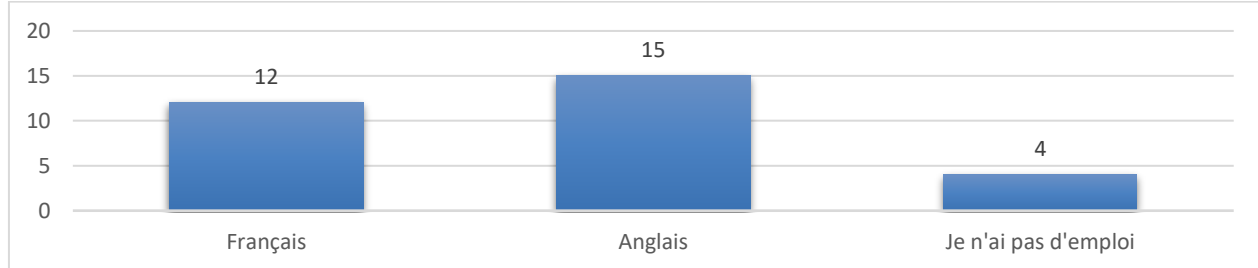
Il s'agit d'un défi particulier pour les immigrants d'expression française qui s'établissent en contexte minoritaire.

« Je suis francophone, c'est dans ma langue que je pourrais m'exprimer plus en confiance. C'est en français que je pourrais montrer davantage mes capacités dans les entretiens. Même si je suis bilingue, l'anglais ce n'est pas ma première langue, donc tenir des réunions ou des conversations en anglais au niveau du travail ce n'est pas la même chose que de le faire en français. » (Michelle)

De plus, quelques personnes rencontrées mentionnent avoir d'abord obtenu un emploi pour lequel la langue de travail était le français, mais, pour des circonstances diverses, lorsqu'elles devaient changer d'emploi, la maîtrise de l'anglais s'avérait un défi important, qui peut même remettre en question la présence dans le territoire.

« Le défi dans mon cas, c'est la langue. Maintenant, à cause de la pandémie, je me suis fait virer et à cause de mon niveau d'anglais, je ne peux pas travailler ailleurs. J'ai postulé pour plusieurs postes, mais je ne les ai pas eus. Je pense que c'est par rapport à mes compétences en anglais. » (Colette)

Figure 16. Langue utilisée le plus souvent par les répondants dans leur emploi



LES DISCONTINUITÉS CULTURELLES

Lors des entretiens, des répondants ont aussi évoqué des défis à leur intégration professionnelle qui sont survenus dans les premiers temps à la suite de leur arrivée en raison d'une culture du travail distincte de celle du lieu d'origine. Cela rappelle l'importance des services d'aide à l'emploi pour veiller à ce que les nouveaux arrivants aient les informations nécessaires à une insertion professionnelle réussie.

Le concept de discontinuités culturelles, présenté dans les travaux de Nathalie Piquemal de l'Université du Manitoba³⁹, est utile pour décrire la situation vécue par certains nouveaux arrivants. Ce concept, « utilisé en sciences sociales pour décrire les discordances entre deux ou plusieurs cultures »⁴⁰, permet d'aborder les défis rencontrés par les immigrants qui sont reliés aux différences entre leur milieu d'accueil et d'origine, tel qu'une méconnaissance des caractéristiques institutionnelles et légales canadiennes, des comportements sociaux qui semblent inappropriés en dehors de leur contexte d'origine, des valeurs distinctes, etc. Généralement, après une période d'adaptation, ces défis peuvent être surmontés. Un accompagnement adéquat dès le départ permet toutefois de s'accoutumer plus rapidement au marché du travail local.

³⁹ Piquemal, N., et Bolivar, B. (2009). Discontinuités culturelles et linguistiques: Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire. *Journal of International Migration and Integration / Revue de L'integration et de La Migration Internationale*, 10(3), 245–264.

⁴⁰ *Idem*, p. 247

LES AUTRES DÉFIS

Outre les enjeux déjà mentionnés, quelques autres défis ressortent des entretiens, dont :

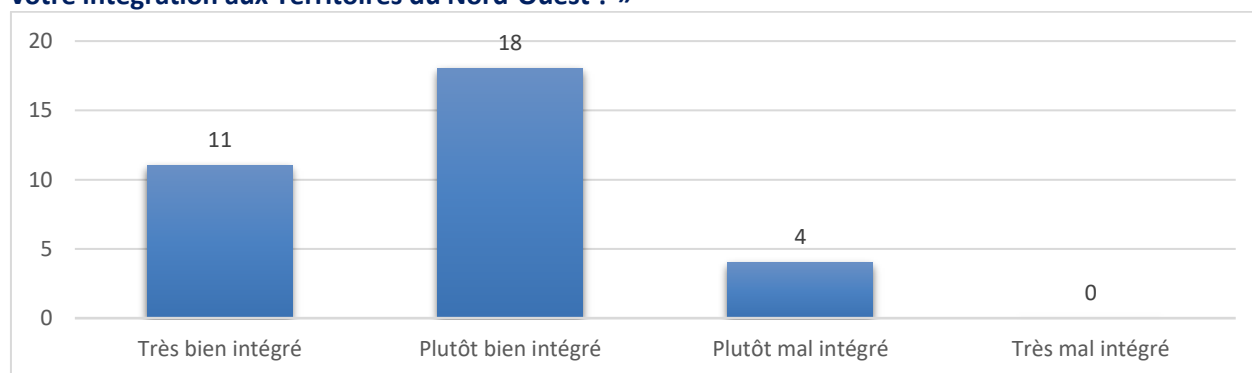
- Des occasions de développement professionnel et de formations continues en français limitées ;
- Un accès très limité à des formations postsecondaires pour une réorientation de carrière ;
- Des possibilités d'avancement limitées dans certains domaines ;
- La dépendance des résidents temporaires avec un permis fermé vis-à-vis leur employeur, comme en témoigne Monique. « Si tu as un problème, tu ne sais pas où t'orienter par crainte de perdre ton emploi, et par ricochet, ton visa et devoir retourner dans ton pays. »

3.6 L'INSERTION SOCIO-CULTURELLE

Comme le relèvent les témoignages recueillis, l'intégration professionnelle ne conduit pas nécessairement à une insertion réussie au sein des communautés francophones. Au-delà des facteurs économiques, il est pertinent, voire nécessaire, de s'intéresser à la question de l'intégration sociale des immigrants, un élément clé pour une expérience migratoire positive.⁴¹

Généralement, les répondants se disent très bien ou plutôt bien intégrés comme l'illustre la figure 17. Toutefois, les composantes de cette intégration sont multiples et certaines nuances sont nécessaires. Nous reviendrons sur celles-ci dans les prochaines pages.

Figure 17. Réponses des répondants au sondage à la question « Aujourd'hui, comment décririez-vous votre intégration aux Territoires du Nord-Ouest ? »



3.6.1 LE RAPPORT À LA POPULATION LOCALE ET À LA COMMUNAUTÉ FRANCO-TÉNOISE

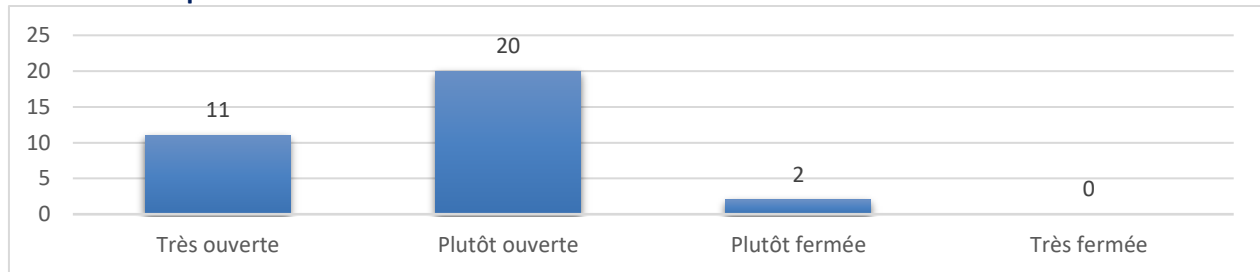
La population des TNO est décrite comme étant plutôt ou très ouverte par la très grande majorité des participants à l'étude comme le montre les données présentées à la figure 18. Cette ouverture est ressentie tant du côté francophone qu'anglophone. En se référant aux entretiens, une explication possible

⁴¹ Traisnel, C., Violette, I. et Gallant, N. (2013). Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : Particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs. *Minorités linguistiques et Société* (2), 9-28.

est que la proportion de personnes migrantes étant conséquente aux TNO, ce partage d'expérience commune peut contribuer à la compréhension mutuelle et à la considération de l'autre.

« On sent qu'il y a moins de stress, qu'on peut prendre plus le temps de discuter avec les gens. C'est vrai que dans une grande ville, on a moins tendance à faire attention aux autres autour de nous. J'aime ce côté zénitude des TNO. » (Ismaël)

Figure 18. Perspective des répondants au sondage quant à l'attitude des gens des TNO par rapport à ceux et celles qui viennent d'ailleurs

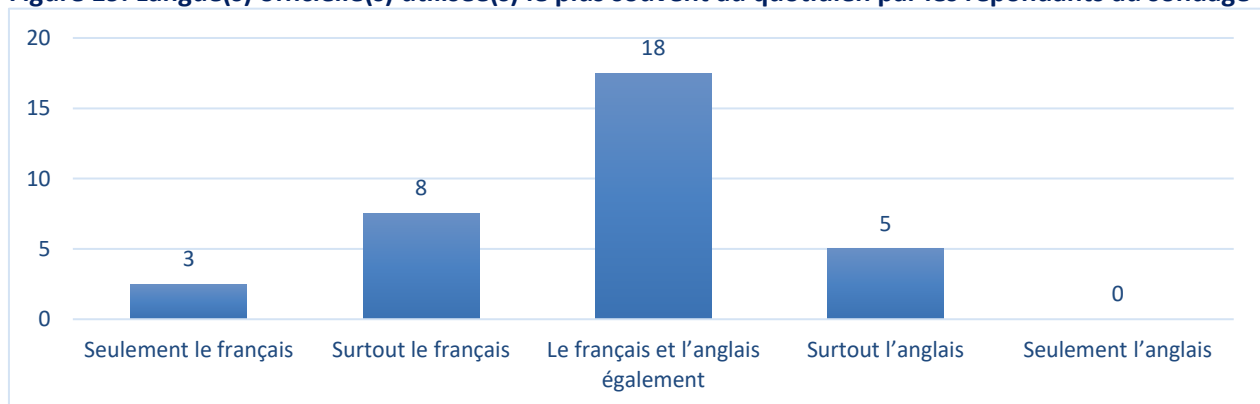


La plupart des personnes rencontrées mentionnent s'être constitué un réseau social diversifié, tant au niveau linguistique que des lieux d'origine des personnes. « J'ai des amis qui sont nés aux Territoires, des francophones qui viennent du Québec, des Acadiens, des Français, je connais pas mal d'anglophones, pas mal d'immigrants francophones du Maghreb, etc. C'est varié. » (Mathieu)

La figure 19 illustre que plus de la moitié des répondants utilisent les deux langues officielles du Canada de manière égale au quotidien. Toutefois, lors des entretiens, il est apparu que le fait de partager la langue française avec des membres de la communauté locale a un effet rassembleur, et qu'il peut être rassurant de savoir que l'on peut être compris dans la langue dans laquelle on est le plus à l'aise.

Pour certains, qui n'étaient pas au courant de la présence d'une communauté francophone dans le Nord à leur arrivée, cela est vécu comme une bonne surprise, comme en témoigne Brigitte. « La surprise était que je pouvais survivre en français. Je travaillais en français et rencontrais d'autres personnes qui parlaient français pour des sorties sociales. »

Figure 19. Langue(s) officielle(s) utilisée(s) le plus souvent au quotidien par les répondants au sondage



UNE COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE MOBILE ET DIVERSIFIÉE

Une particularité de la communauté francophone locale est la mobilité de ses membres. Comme nous l'avons mentionné précédemment, plus du tiers des Franco-Ténois ne vivaient pas dans le territoire cinq ans auparavant. Cela fait en sorte que la communauté qui accueille les immigrants est elle-même composée en grande partie de migrants, à la fois internationaux et interprovinciaux. Dans un tel contexte, le nouvel arrivant peut rapidement passer de « l'accueilli à l'accueillant ».

Selon plusieurs répondants, cette forte mobilité fait en sorte que la question du lieu d'origine ne se pose pas de la même façon qu'ailleurs, et que cela favorise un contexte d'ouverture à l'autre, comme en témoigne Halimatou. « J'ai fait mon petit cercle d'amis. Les gens ne se posent pas la question d'où tu viens, vu que tout le monde vient de partout dans le Nord, sauf les autochtones. Ça ne dérange pas les gens. » (Halimatou)

De plus, puisqu'un bon nombre de membres de la communauté sont arrivés relativement récemment dans le territoire, plusieurs cherchent à se tisser un réseau social, en particulier ceux qui n'ont pas de famille sur place. Cela peut faciliter le développement de liens plus rapidement.

« J'aime la chaleur familiale. Il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas de famille là-bas, qui ont migré là-bas donc on se rencontrait, on allait au restaurant, on faisait la pêche là-bas. Plus facile de faire des amis qu'à Ottawa. » (Lucie)

Toutefois, il est aussi intéressant de se pencher sur la perspective des personnes qui rapportent des expériences moins positives au sein de la communauté francophone afin d'apporter certaines nuances. En entretien, Julia, de même qu'Elliot, rapportent ne pas se sentir membres à part entière de la communauté francophone en raison du fait que le français est leur langue seconde et que l'accent de leur langue maternelle (une langue européenne qui n'est pas l'anglais) ressort. Dans la perspective de ces répondants, il semble y avoir une division qui se forme entre francophones et francophiles lors d'activités communautaires, et qu'ils sont inclus dans cette seconde catégorie.

« Les Canadiens disent qu'ils peuvent t'aider, mais dans les faits ce n'est pas toujours vrai. Parfois, je vois qu'il y a des fêtes ou des activités en français et je ne me sens pas considérée. Je ne me sens pas incluse comme une francophone, mais plutôt comme une francophile. Je pense qu'ici ce n'est pas ouvert pour tous. Tout le monde est sympathique, mais pour rentrer dans les cercles sociaux, c'est difficile. Dans mon expérience, si tu viens d'un pays non francophone, c'est parfois un défi pour intégrer les cercles francophones. » (Juliette)

De plus, sans nécessairement avoir vécu d'expériences négatives, quelques personnes rencontrées mentionnent ne pas souhaiter faire partie d'une communauté francophone. Elles ne se sentent pas nécessairement interpellées par les enjeux liés au français en contexte minoritaire et ont parfois comme projet de s'intégrer en anglais pour parfaire leur maîtrise de cette langue. « Venant de France, on n'a pas la même revendication à être francophone parce qu'on n'a pas cette revendication face aux anglophones. Je n'ai jamais trop aimé être un Français de France, d'être associé aux Français, donc je me suis détaché à cette histoire-là. Je n'ai jamais eu envie de faire partie d'une communauté francophone. Ici je ne dis pas que je suis Français si on ne me le demande pas. » (Étienne)

LE DÉFI DE TISSER DES LIENS SIGNIFICATIFS

Il est pertinent de noter que même si une majorité de répondants indique se sentir très bien ou plutôt bien intégrée, la moitié de ces mêmes répondants mentionnent n'avoir tissé qu'un peu ou très peu de liens significatifs depuis leur arrivée aux TNO, comme le démontre la figure 20. De plus, les données présentées à la figure 21 illustrent que dans bien des cas, les immigrants ont un réseau social fortement composé de personnes immigrantes. Les témoignages recueillis lors des entretiens permettent de mieux comprendre cette situation.

D'abord, il y a le caractère récent de l'installation, puisque comme nous l'avons vu à la section 3.1, plusieurs répondants se sont installés aux TNO dans les deux dernières années. De plus, selon plusieurs participants à l'étude, la fréquence des activités en français à Yellowknife peut varier d'une année à l'autre, alors que celles-ci sont d'importantes occasions de rencontres et d'échanges. La présence d'une communauté francophone locale est un facteur positif identifié par plusieurs répondants en ce qui a trait à l'intégration sociale, mais il faut que les francophones aient des occasions régulières de se rassembler pour favoriser la création de liens entre les nouveaux venus et les personnes présentes depuis plus longtemps. Il semblerait que le contexte particulier de la COVID-19 et le roulement de personnel dans certains organismes clés de la francophonie ont eu un impact sur l'offre d'activités en français dans les dernières années.

« Les deux dernières années, c'était souvent les mêmes activités ou c'était inexistant. Il faut des personnes innovantes. C'est compliqué avoir des bénévoles et c'est toujours les mêmes. Les moyens, il faut se les donner pour y arriver. Le côté culturel, c'est difficile parce que même si on a les ressources financières, on n'a pas nécessairement les ressources humaines. » (Diana)

Lors des entretiens, plusieurs des personnes rencontrées ont souligné qu'elles aimeraient voir plus d'activités être organisées au sein de la communauté, que ce soit un café du dimanche ou des activités plus formelles.

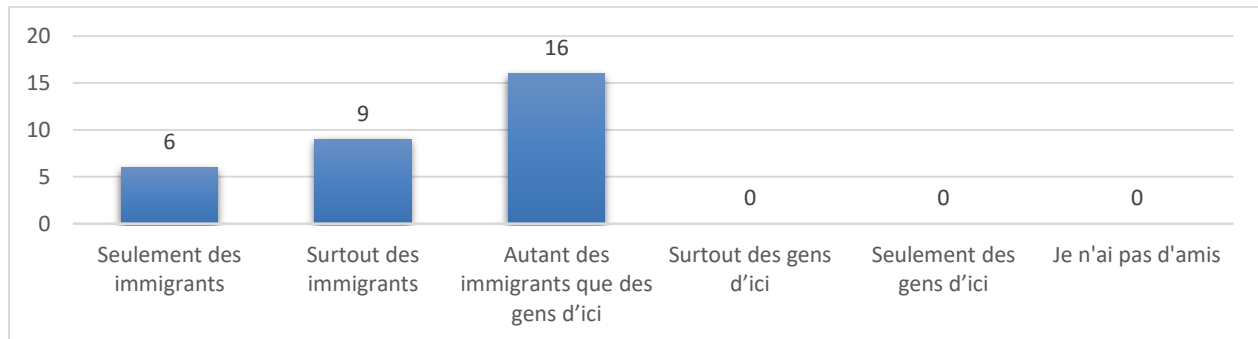
Au-delà des facteurs déjà mentionnés, un frein à l'établissement de liens significatifs est la forte mobilité au sein de la communauté que nous venons de décrire à la sous-section précédente. Il est souvent nécessaire de renouveler son réseau social avec les départs qui sont chose commune. Pour ceux qui sont sur place depuis plus longtemps, il peut se développer une certaine lassitude par rapport à la création de nouveaux liens, ayant déjà vu plusieurs de ses amis partir, comme en témoigne George qui habite aux TNO depuis une dizaine d'années. Ainsi, cette forte mobilité vient aussi avec certains défis pour l'insertion sociale.

« En fait, les gens partent souvent. On a eu tellement de chagrin quand des gens auxquels on s'était attachés sont partis. On ne cherche plus trop à se faire des amis. On est plus prudent. J'attends de voir si les gens restent assez longtemps avant de m'engager plus dans une amitié avec eux. » (George)

Figure 20. Réponses à la question « Avez-vous tissé des liens significatifs ici ? »



Figure 21. Réponses à la question « Vos amis sont ... »



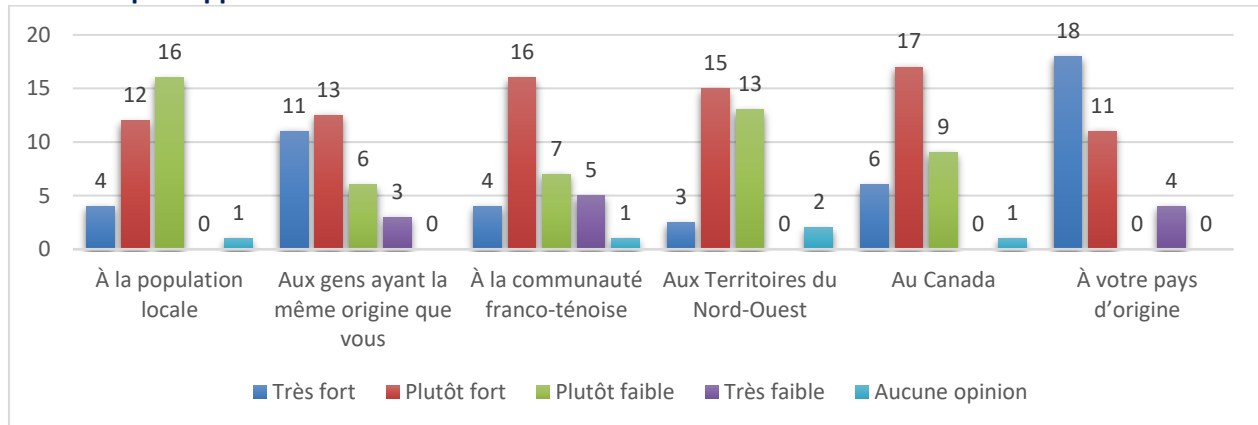
Sentiment d'appartenance

Un autre indicateur intéressant en ce qui concerne l'insertion sociale est le sentiment d'appartenance. Les réponses au sondage témoignent d'un attachement à un « ici » et à un « ailleurs », les participants mettant de l'avant des sentiments d'appartenance multiples à la communauté d'accueil et à la communauté d'origine.

Une forte majorité de répondants déclare un sentiment d'appartenance plutôt ou très fort à leur pays d'origine (29) et aux gens ayant la même origine qu'eux (24). Cela se reflète dans la composition des cercles sociaux des répondants comme illustrée à la figure 21. Ces données ne sont pas surprenantes en soi du fait du caractère récent de l'installation de plusieurs et d'un attachement particulier à son lieu de naissance.

Un indicateur intéressant est que plus de la moitié des répondants (20) témoigne d'un attachement fort à la communauté franco-ténoise. Enfin, le sentiment d'appartenance des répondants est envers le Canada (23) avant les TNO (18). Cela n'est pas une surprise en soi, du fait que dans bien des cas, le Canada était la destination envisagée et non les TNO en particulier, et que plusieurs sont arrivés sur place à la suite de migrations secondaires.

Figure 22. Réponses à la question « Comment décririez-vous le sentiment d'appartenance que vous ressentez par rapport ... »



3.6.2 LE RAPPORT AU CONTEXTE TERRITORIAL

Divers éléments en lien avec le contexte territorial de manière générale ressortent à la fois du sondage et des entretiens. Il peut s'avérer difficile, et même peu pertinent de classer ces éléments comme étant des atouts ou des défis, car ce qui peut constituer un attrait pour une personne peut avoir un aspect rebutant pour d'autres. À titre d'exemple, l'aspect « petit milieu » peut être à la fois associé à une qualité de vie recherchée et des services davantage personnalisés tout comme à une offre culturelle limitée et aux défis de rencontrer de nouvelles personnes.

Quelques éléments ressortent toutefois comme étant davantage positifs par une majorité de répondants, notamment la proximité avec la nature et les activités associées. Cela soulève la pertinence de se référer au profil de « l'aventurier » pour décrire les personnes qui font le choix de s'établir aux TNO. Les activités extérieures et l'accès à de grands espaces dans la nature sont des atouts à mettre à l'avant-plan dans des initiatives de promotion.

« On peut vraiment aller se balader tous les jours si on le veut. On a de l'espace autour de nous. Il est possible de marcher dix minutes et se retrouver auprès d'un lac, d'être seul dans la nature, de trouver le calme. Pour les amoureux de la nature, c'est incroyable les TNO. C'est un environnement calme et propice à aller dehors, faire du ski, du vélo, etc. » (Agathe)

D'un autre côté, un aspect particulièrement difficile pour plusieurs quant au contexte territorial est l'isolement et l'éloignement des grands centres. Cela complique les choses pour les personnes qui aimeraient rentrer plus fréquemment dans leur pays d'origine pour voir leurs proches. Les billets d'avion sont plus dispendieux en comparaison aux villes du sud du Canada et le temps pour se rendre à destination est considérablement plus long. Ce défi est accentué par le fait de vivre en dehors de la capitale.

« Le principal défi c'est plutôt l'isolement parce qu'à un moment donné, pour ressortir, c'est difficile, on se sent pris par moment. Il faut forcément prendre l'avion, car si vous prenez l'auto, ça va vous prendre plus d'un jour juste pour seulement rejoindre Edmonton ». (Moïse)

Cet isolement peut avoir un impact sur le moral et la santé mentale des gens, comme en témoignent des participants aux entretiens. Ces impacts sont d'autant plus ressentis en hiver où le nombre d'heures de soleil est limité et où le climat n'est pas clément.

« Les gens doivent être plus solidaires les uns avec les autres que dans d'autres endroits, parce qu'ici, c'est très difficile par moment. L'hiver c'est long, et on est loin de nos parents. Il faut aller chez les autres sinon c'est très dur, surtout avec le manque de lumière. » (Mireille)

Une idée mentionnée lors des entretiens pour aborder ce défi de l'isolement est la création d'un groupe de soutien, rassemblant à la fois des immigrants internationaux et des migrants interprovinciaux qui font souvent face à des défis similaires. Ce groupe pourrait être un espace d'échange et d'entraide visant à briser l'isolement.

3.6.3 LE RAPPORT AUX PREMIÈRES NATIONS

Comme nous l'avons mentionné dans la section statistique, un peu plus de la moitié de la population des TNO déclare une identité autochtone. La question du rapport des nouveaux arrivants aux peuples autochtones revêt ainsi une importance singulière dans ce contexte. Or, la participation des immigrants à la réconciliation passe d'abord par la connaissance des peuples autochtones, et plusieurs lacunes semblent persister à cet effet.

L'appel à l'action 93 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada concerne directement cet enjeu. Les commissaires ont demandé « au gouvernement fédéral d'examiner, en collaboration avec les organisations autochtones nationales, la trousse d'information pour les nouveaux arrivants au Canada et l'examen de citoyenneté afin que l'histoire relatée reflète davantage la diversité des peuples autochtones du Canada, y compris au moyen d'information sur les traités et sur l'histoire des pensionnats.⁴² »

Les témoignages recueillis lors des entretiens illustrent que l'accès à des informations, tant sur l'histoire que sur la culture des peuples autochtones, est déficiente pour les nouveaux arrivants. Plusieurs ne connaissaient que très peu les réalités des peuples autochtones avant de s'établir au Canada, outre quelques généralités, souvent stéréotypées, entendues ou vues à la télévision dans leur pays d'origine. Il semble que les informations contenues dans les guides pour l'obtention de la citoyenneté ne soient pas non plus suffisantes. Un manque d'information et de sensibilisation peut mener au maintien de stéréotypes dommageables, qui nuisent à la cohésion sociale et aux efforts de réconciliation dans un contexte où un peu plus de la moitié de la population territoriale est autochtone.

« Dans mon pays, l'éducation ne couvre pas du tout l'histoire du Canada et encore moins des premières nations. Ici, ils ont une présence importante, mais on se sent complètement démunis pour les comprendre. Quand je parle en anglais au travail, je n'ai pas nécessairement le bon vocabulaire pour discuter des peuples autochtones, et je peux choquer sans même avoir de

⁴² Voir : [Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action](#)

mauvaises intentions. Il y a beaucoup d'éléments du contexte historique que l'on ne sait pas quand on vient d'ailleurs. C'est un gros défi, et j'aimerais être mieux éduqué à leurs réalités et savoir comment en parler. » (Paul)

Un rapport ⁴³ parrainé par la Fondation Winnipeg, publié en 2020, propose une diversité de recommandations de méthodes et de mesures pour faciliter le processus d'établissement de relations entre les communautés autochtones et les nouveaux arrivants, dont des pistes pour élaborer une trousse d'orientation pour les organismes d'établissement. Le contenu de ce rapport pourrait certainement inspirer certaines initiatives aux TNO⁴⁴.

À ce chapitre, une pratique prometteuse, qui pourrait servir d'exemple dans d'autres provinces et territoires, est l'inclusion d'informations concernant l'histoire et la culture des peuples autochtones au matériel pédagogique des formations linguistiques offertes au Collège nordique francophone. Cela permet aux nouveaux arrivants de suivre des cours de langue tout en étant initiés aux réalités des peuples autochtones.

Pistes de réflexion : insertion socio-culturelle

- Créer un groupe de soutien pour les nouveaux arrivants (espace d'échange et d'entraide)
- Encourager les moments de rencontre informels (café du dimanche, rencontre au parc, etc.)
- Favoriser les efforts d'intégration des francophones par le biais d'activités sociales régulières et planifiées
- Renforcer les liens entre les francophones et les autochtones
 - Travailler de pair avec des représentants autochtones pour créer des activités de partage
 - Développer ou renforcer des initiatives pour faire connaître l'histoire et la culture des nations autochtones auprès des nouveaux arrivants

3.7 LA RÉTENTION

L'appui à la rétention réussie des nouveaux arrivants d'expression française est l'un des objectifs identifiés dans la *Stratégie en immigration francophone*⁴⁵ du gouvernement du Canada. Les taux de rétention sont souvent considérés comme un indicateur de succès des efforts investis dans l'accueil et l'établissement. Dans cette section, nous nous attardons aux motivations à rester aux TNO de ceux qui sont toujours sur

⁴³ Aldina, A., Morton, D. et Wirch, J. (2020). Mettre en place des espaces sûrs et favorables au dialogue et à l'établissement de relations entre les nouveaux arrivants et la population autochtone. Réalisé pour la Fondation Winnipeg et le partenariat local en immigration de Winnipeg.

⁴⁴ Voir aussi le numéro spécial de *Thèmes canadiens* consacré aux relations entre autochtones et immigrants (Kasparian, dir. 2012)

⁴⁵ Gouvernement du Canada (2019). *Stratégie en matière d'immigration francophone*. Ottawa, Ontario : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

place de même qu'aux motifs qui ont mené au départ de personnes qui se sont d'abord établies aux TNO, et qui vivent maintenant ailleurs au pays. Nous apportons aussi certaines nuances quant à l'approche à la rétention en guise de conclusion à cette sous-section.

3.7.1 LES MOTIVATIONS À RESTER

Les deux raisons les plus souvent évoquées par les répondants au sondage pour expliquer leurs motivations à rester à long terme dans le territoire sont le fait d'avoir un salaire avantageux (20) et leur travail (18). L'emploi est ainsi un élément clé pour le recrutement tout comme pour la rétention, ce qui invite à porter une attention particulière à l'insertion économique.

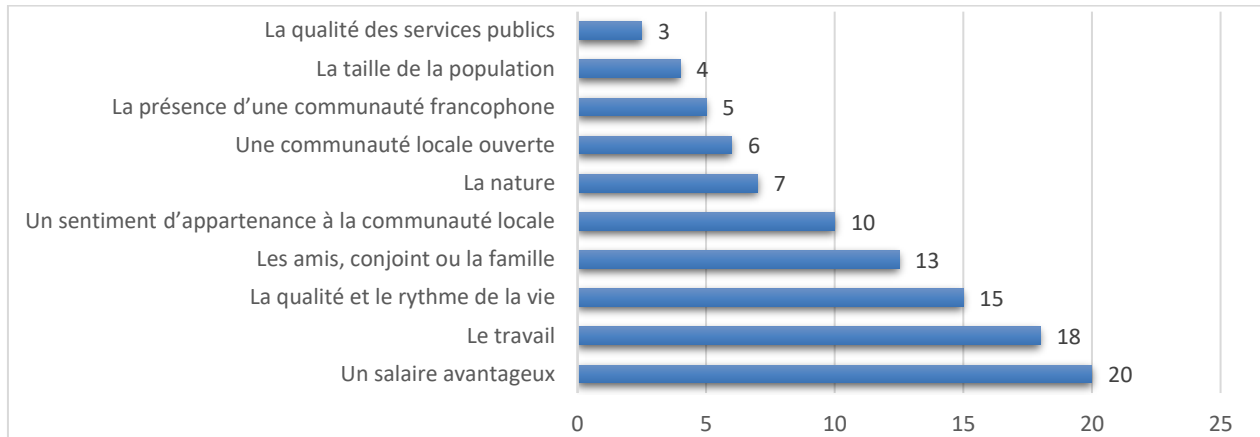
Toutefois, comme nous venons de la voir, le travail à lui seul ne suffit pas pour une intégration réussie et pour réellement s'ancrer au sein d'une communauté. Une personne peut tout aussi bien quitter pour obtenir un emploi ailleurs, même si elle apprécie celui qu'elle occupe présentement quand elle n'a que peu d'attache au sein de la communauté d'accueil. Le troisième élément le plus souvent évoqué par les répondants est dans cette perspective tout aussi important, soit la qualité et le rythme de la vie (15). Ce facteur ressort du contenu des entretiens des personnes rencontrées qui sont sur place depuis le plus longtemps. Cette qualité de vie mise d'avant pour expliquer la durée de l'installation à long terme est notamment associée par les répondants à un bon équilibre entre la vie familiale et le travail, à la proximité avec la nature et à un attachement à la communauté locale.

« Mon objectif est de m'installer ici. Pour le moment, je ne vois pas de changement et je n'ai pas l'intention de déménager à court terme. J'ai une famille, c'est une petite ville qui a les opportunités et les services d'une grande ville et c'est plus pratique pour moi d'aller au travail tout en amenant [mon enfant] à la garderie. Vivre ici me permet d'avoir un bon équilibre dans ma vie, entre le travail et ma famille. » (Bruno)

Ce témoignage de Bruno réfère aussi au fait de l'importance accorder aux possibilités qu'offre le contexte territorial aux jeunes familles. Comme nous l'avons mentionné, Yellowknife est considérée comme une ville sécuritaire, propice pour élever des enfants par plusieurs des répondants. Le fait d'avoir des enfants sur place peut mener une personne à s'enraciner à plus long terme.

« C'est une bonne communauté pour avoir des enfants et les élever dans la tranquillité. Les gens qui sont capables de surmonter les défis de l'isolement et qui sont amoureux de la nature, ont tout intérêt de rester ici pour élever leur famille. » (Brigitte)

Figure 23. Raisons qui incitent ou qui pourraient inciter les répondants au sondage à rester aux Territoires du Nord-Ouest

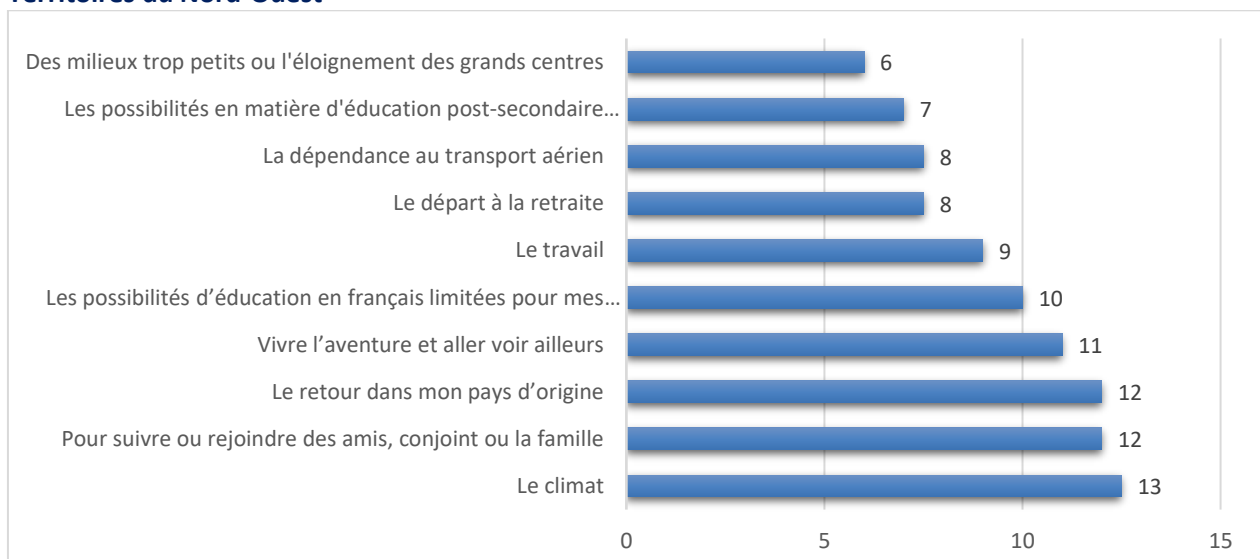


3.7.2 LES MOTIVATIONS À QUITTER : CE QU'EN DISENT LES « REPARTIS »

Comme mentionné en introduction, les parcours migratoires sont avant tout des expériences personnelles. Ainsi, comme l'illustre la figure 24, les raisons qui poussent une personne à migrer à nouveau et à quitter sa région d'accueil sont variées et de différente nature. Toutefois, il est possible de ressortir certains traits communs des témoignages de ceux qui sont repartis après s'être initialement établis aux TNO. L'intérêt d'interroger les personnes réparties lors d'entretiens est que la question des motifs qui pourraient les inciter à quitter les TNO n'est pas au conditionnelle, mais reflète réellement les choix qu'ils ont effectués.

Trois principaux motifs ressortent du contenu de ces entretiens, soient de nouvelles opportunités professionnelles, la poursuite d'études postsecondaires et l'éloignement des grands centres.

Figure 24. Raisons qui incitent ou qui pourraient inciter les répondants au sondage à quitter les Territoires du Nord-Ouest



L'EMPLOI

L'emploi est à la fois facteur d'attrait, de rétention et de départ. Une nouvelle opportunité professionnelle peut tout aussi bien être la raison de l'installation initiale dans le territoire tout comme celle du départ. Parfois, le séjour est envisagé comme temporaire dès le départ, le temps d'acquérir une nouvelle expérience professionnelle et de bonifier son CV lors d'un retour dans une grande ville. Dans cette perspective, il ne s'agit pas d'un problème avec le contexte territorial, mais simplement de la manière dont les principaux intéressés conçoivent leur projet migratoire, le départ une fois l'expérience acquise faisant partie du projet initial.

« C'est vrai que la communauté aux TNO est vraiment incroyable, mais je ne pensais pas rester plus de quelques années. C'était bien pour gagner un peu d'expérience. Beaucoup de gens qui repartent vont comme moi à [ville du sud du Canada]. Ils sont venus avancer leur carrière ici et retournent dans le sud pour faire leur vie de famille et continuer leur carrière. » (Clémentine)

D'autres éléments en lien avec l'emploi, qui ne sont pas prévus au moment de l'arrivée, peuvent survenir et mener une personne à quitter le territoire. Un atout des TNO est la possibilité de gravir les échelons dans son domaine professionnel relativement rapidement. Un désavantage de cette réalité est que les possibilités d'avancement dans plusieurs secteurs sont somme toute limitées. Certains, à la quête de nouveaux défis à remplir, sont ainsi tentés par de nouvelles opportunités ailleurs, comme en témoigne Jacques : « en l'espace de 2 ans, j'étais au bout de la hiérarchie et de la grille salariale. Donc, je n'avais plus l'attente de remplir de nouveaux défis. J'avais besoin de ces de défis et j'ai trouvé un nouvel emploi qui me stimulait ailleurs. »

Pour d'autres, le fait d'occuper un emploi pour lequel ils sont surqualifiés peut devenir lassant à la longue. Certains mentionnent que l'élément déclencheur de leur départ est une opportunité professionnelle qui correspond davantage à leur niveau de compétences et de formation.

« Il y a des personnes que je connais, des immigrants, qui sont déménagés à Edmonton, à Winnipeg, à Montréal et à Ottawa toujours pour le côté emploi. Au travail, ils ne trouvaient pas l'expérience équivalente à leur formation ou le travail qui équivalait à leur expérience. Certains préfèrent, comme je l'ai fait, d'aller vivre dans une province différente. » (Lisette)

La perte d'un emploi, le sien ou celui de son partenaire de vie, peut également précipiter un départ, considérant le haut coût de la vie à Yellowknife et la nécessité d'un revenu stable pour subvenir à ses besoins. Cela relève d'une fragilité inhérente à l'installation dans les TNO, qui s'ajoute à la « culture de mobilité » partagée encore par la grande majorité des francophones.

LES ÉTUDES

Les possibilités limitées de poursuivre des formations postsecondaires, en particulier en français, sont un facteur qui a contribué à la décision de partir de plusieurs des personnes rencontrées. L'absence de formation dans leur domaine d'intérêt constituait soit un frein à une réorientation professionnelle ou à la poursuite d'études postsecondaire après avoir d'abord acquis une expérience en emploi et avoir mis des économies de côté.

« Maintenant j'ai bougé pour les études, mais si je pouvais faire mes études dans le Nord, je serais resté là-bas. Je m'étais renseigné pour faire des études dans le Nord, parce qu'il y a un collègue qui propose quelques formations, mais il n'y a pas ce que je voulais. » (Étienne)

Le développement de davantage de programmes d'études postsecondaires serait un atout important pour la rétention, et même pour le recrutement. L'offre de formations accréditées en français sur place permettrait de recruter des étudiants étrangers. Les partenaires en immigration ont ainsi tout intérêt à appuyer la création de formations accréditées au Collège nordique francophone.

L'ÉLOIGNEMENT

L'isolement de la région et l'éloignement des grands centres sont des éléments fréquemment mentionnés comme ayant influencé la décision de ceux qui sont repartis. En plus d'une offre culturelle et de services limitée, l'éloignement de sa famille et de ses proches peut devenir un poids lourd à porter à la longue, en particulier au moment de fonder sa propre famille.

« Beaucoup de gens autour de moi sont aussi partis parce qu'ils commencent à fonder une famille et veulent avoir les grands-parents à proximité. Pour aller voir notre famille, c'est loin et coûteux. La distance et le coût de voyage c'est quand même assez important. Un sentiment d'isolation qui est bien de temps en temps, mais qui peut être une limite pour certains gens à la longue. » (Carole)

Concernant ce facteur, des pistes de réflexion à envisager sont de collaborer avec les employeurs pour assurer une plus grande flexibilité des relations de travail. À titre d'exemple, permettre à des personnes de travailler à distance pour quelques semaines à la suite de vacances passées à l'étranger permettrait aux individus de passer davantage de temps auprès de leurs proches avant de revenir aux TNO. Une telle flexibilité pourrait être bénéfique à la fois pour les immigrants, mais aussi pour les employeurs qui font face à un défi de roulement de leur personnel.

PLUSIEURS AUTRES RAISONS

Comme nous l'avons mentionné, les facteurs influençant les parcours migratoires d'un individu sont multiples et variés. En plus des trois mentionnés ci-dessus, plusieurs autres ont été évoqués lors des échanges avec les « repartis », dont :

- La situation amoureuse : une rupture peut être la source d'un départ anticipé ou encore, le fait d'être célibataire et de rencontrer des difficultés à effectuer de nouvelles rencontres sérieuses en raison de la petite taille de la population locale, en particulier de la communauté francophone. « J'ai eu deux relations là-bas et ça été des fiascos terribles. [...] Au niveau amoureux, c'est certain que ça joué sur ma décision de tenter ma chance ailleurs. Yellowknife c'est une place très limitée pour rencontrer quelqu'un. C'est bien d'immigrer là-bas quand on a déjà quelqu'un dans sa vie. » (Martine)
- Coût de l'immobilier : deux des personnes rencontrées ont fait mention des difficultés d'accès à la propriété aux TNO comme l'un des facteurs qu'ils ont pris en considération dans leur décision de quitter.

- Le départ à la retraite : un coût de la vie élevé aux TNO ne correspond pas toujours aux projets de retraite, notamment sur le plan financier, d'un individu. « Je ne voyais pas de raison de vivre ailleurs, mais à la retraite, je veux qu'il me reste quelque chose pour bien vivre. Pour répondre honnêtement, je ne pouvais pas prendre ma retraite là-bas. Pour moi, les TNO c'est plus pour ceux qui travaillent et qui ont un bon salaire pour couvrir les coûts. » (Bernard)
- Désignation d'une autre province : une des personnes rencontrées a mentionné les défis associés au statut de résident temporaire et a quitté lorsque l'opportunité d'obtenir sa résidence permanente ailleurs s'est présentée.

Enfin, il y a tous ceux qui s'inscrivent dans un parcours de mobilité continue, dont les TNO ne sont qu'une étape parmi d'autres. Le goût de nouvelles aventures peut en pousser certains à poursuivre leur parcours ailleurs, sans que rien en particulier du contexte local ne les rebute.

« Il y a une dizaine d'années, je vivais en [pays européen de l'Ouest], puis je suis déménagé en [un autre pays d'Europe]. Puis, je suis parti en [État américain] pendant plusieurs années. J'ai ensuite immigré au Canada il y a quelques années, d'abord dans une [autre province] un [autre territoire] et je suis finalement arrivé aux TNO [années 2010] pour un emploi. Je suis maintenant retourné à [...] » (Zacharie)

4 CONCLUSION

Comme l'avait déjà noté Traisnel (2016), la communauté franco-ténoise est caractérisée par une forte mobilité. Les données statistiques présentées dans ce rapport, de même que les témoignages recueillis, en attestent. Il est pertinent de rappeler que près de deux personnes sur cinq qui habitaient aux TNO au moment du recensement n'y vivaient pas cinq ans auparavant.

La communauté qui accueille les nouveaux arrivants est ainsi elle-même composée en grande partie de migrants, à la fois internationaux et interprovinciaux. Comme nous l'avons vu, cela rend la distinction entre temporaires et permanents poreuse. En soi, les résidents temporaires ne sont pas si différents des résidents permanents, dont plusieurs ont pour projet de poursuivre leur carrière ailleurs à un moment donné, comme nous l'avons vu dans la section traitant de la rétention. Le manque de services à l'égard des résidents temporaires est un enjeu prioritaire identifié dans cette recherche, alors que ceux-ci contribuent au dynamisme de la francophonie locale et ont le potentiel de s'établir sur place à moyen terme.

Les résultats présentés dans cette étude appellent aussi à repenser notre approche de la rétention. Le départ n'est pas nécessairement un échec en soi, il s'agit même de la normalité pour une part importante de la population francophone locale. L'enjeu est de s'assurer de bien outiller ces personnes au moment de leur arrivée afin de maximiser les chances que leur expérience dans le Nord soit positive, tant sur le plan économique que social. Certains décideront de rester, même plus longtemps que prévu, d'autres quitteront une fois leur expérience terminée.

Les entretiens réalisés auprès de personnes qui vivent désormais ailleurs illustrent que ces individus ayant eu une expérience positive aux TNO peuvent devenir en quelque sorte des « ambassadeurs » du Nord dans leur nouveau milieu de vie. Plusieurs conservent de bons souvenirs de leur expérience dans les TNO et maintiennent des liens avec des personnes sur place. L'existence de ces réseaux interpersonnels peut faciliter l'expérience de futurs nouveaux arrivants qui ont la chance de compter sur l'appui et les conseils de personnes ayant déjà vécu une expérience de la migration dans le Nord.

Des mesures peuvent toutefois être mises en place ou bonifiées pour veiller à ce que le contexte soit favorable à la rétention pour ceux et celles qui ont pour projet de s'établir à long terme aux TNO. Cela débute par l'accès à une information de qualité dans la période pré-départ pour bien préparer son projet migratoire et effectuer un choix éclairé. Avoir un portrait juste de la destination envisagée permet de modérer ses attentes et d'être davantage préparé aux défis rencontrés. Une meilleure visibilité des sources d'information existantes, une présence accrue dans les médias sociaux et des efforts conjoints avec les employeurs sont des exemples de mesures à envisager.

Les premiers jours après l'arrivée constituent une période marquée par plusieurs surprises et défis. Tel que mentionné, un accompagnement adéquat dans les premiers temps peut faire une différence notable sur un parcours. En ce moment, il semble que les services d'établissement sont sous-utilisés malgré leur impact potentiel. La principale raison de la non-utilisation des services d'établissement par les personnes

admissibles rencontrées en entretien est le fait de ne pas connaître leur existence ou de l'apprendre sur le tard. Un second enjeu de taille est que les résidents temporaires ne sont pas admissibles aux services financés par le gouvernement fédéral. Enfin, la concentration des services d'établissement en français à Yellowknife est un défi pour ceux qui s'établissent à l'extérieur de la capitale territoriale.

L'emploi est à la fois facteur d'attrait, de rétention et de départ. Une nouvelle opportunité professionnelle peut tout aussi bien être la raison de l'installation initiale dans le territoire tout comme celle du départ. Deux atouts importants du territoire pour ce qui est de l'insertion économique sont des salaires jugés comme avantageux et la possibilité de gravir les échelons plus rapidement dans son domaine professionnel. Toutefois, l'enjeu de la surqualification pour l'emploi occupé, les difficultés pour la reconnaissance des acquis et la maîtrise de l'anglais sont des problématiques qui peuvent être un frein à la rétention.

Comme nous l'avons mentionné, l'intégration professionnelle ne conduit pas nécessairement à une insertion réussie au sein des communautés francophones. Au-delà des facteurs économiques, il est nécessaire de s'intéresser à la question de l'intégration sociale des immigrants, un élément clé pour une expérience migratoire positive. À ce sujet, les répondants au sondage brossent un bilan positif de leur insertion sociale, tout en notant les défis pour tisser des liens significatifs sur place notamment en raison d'une forte mobilité au sein de la communauté. Des moments de rencontre pour favoriser la création de liens sociaux locaux sont ainsi à privilégier.

Promotion et recrutement

- Créer un projet pilote *Destination Nord*
- Continuer à travailler auprès du gouvernement territorial pour l'adoption d'un volet francophone dans le cadre du Programme des candidats territorial
- Insister dans les activités de recrutement sur les atouts des Territoires pour les petites familles, en plus des aspects « aventure » et « salaire avantageux »
- Sensibiliser les employeurs à l'existence des services pré-départ (notamment Connexion francophone)
- Créer un groupe Facebook permettant aux futurs migrants d'échanger entre eux et d'être orientés au besoin vers les ressources appropriées, en parallèle aux pages officielles des organismes
- Assurer une présence accrue des organismes actifs en établissement francophone sur les médias sociaux pour mieux rejoindre les candidats potentiels à l'immigration

Le rapport aux services d'établissement

- Accroître la visibilité des services d'établissement
 - Placer des affiches à l'aéroport
 - Mettre en place des initiatives pour promouvoir l'existence des services en français auprès des employeurs
 - Assurer une présence accrue sur les médias sociaux pour partager de l'information par rapport à la communauté francophone et aux services en français
 - Créer et diffuser un guide de l'immigrant francophone
- Collaborer avec le gouvernement territorial pour obtenir davantage de financement afin de mieux desservir les résidents temporaires
- Favoriser la concertation des organismes et travailler à rendre le parcours d'intégration facilement « compréhensible » pour le nouvel arrivant (modèle de « guichet unique »)

Insertion socio-culturelle

- Créer un groupe de soutien pour les nouveaux arrivants (espace d'échange et d'entraide)
- Encourager les moments de rencontre informels (café du dimanche, rencontre au parc, etc.)
- Favoriser les efforts d'intégration des francophones par le biais d'activités sociales régulières et planifiées
- Renforcer les liens entre les francophones et les autochtones
 - Travailler de pair avec des représentants autochtones pour créer des activités de partage
 - Développer ou renforcer des initiatives pour faire connaître l'histoire et la culture des nations autochtones auprès des nouveaux arrivants

6 BIBLIOGRAPHIE

Aldina, A., Morton, D. et Wirch, J. (2020). [*Mettre en place des espaces sûrs et favorables au dialogue et à l'établissement de relations entre les nouveaux arrivants et la population autochtone*](#). Réalisé pour la Fondation Winnipeg et le partenariat local en immigration de Winnipeg.

Churchill, S. et I. Kaprielian-Churchill (1991). [*The Future of Francophone and Acadian Communities in a Pluralistic Society: Facing Pluralism*](#). Ottawa, Ontario: Fédération des communautés francophones et acadiennes.

Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire. *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* (2003). Ottawa, Ontario : Citoyenneté et Immigration Canada.

Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire (2006). [*Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*](#). Ottawa, Ontario : Citoyenneté et Immigration Canada.

Commissariat aux langues officielles du Canada (1989), *Rapport annuel 1988-1989*. Ottawa, Ontario.

Corbeil, J.-P. et Houle, R. (2017). [*Projections linguistiques pour le Canada 2011-2036*](#), Ottawa, Ontario, Statistique Canada

Esses, V., S. Huot, Z. Ravanera, S. Thakur et L. Vanderloo (2016). [*Synthesis and analysis of research on immigrants to official language minority communities in Canada*](#). London, Ontario: Voies vers la prospérité, University of Western Ontario.

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada (2001). *Parlons-Nous! Rapport du groupe de travail Dialogue*. Ottawa, Ontario.

Fourot, A. (2016). Redessiner les espaces francophones au présent : La prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada. *Politique et Sociétés*, 35(1), 25-48.

Gouvernement du Canada (2019). [*Stratégie en matière d'immigration francophone*](#). Ottawa, Ontario : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Gouvernement du Canada (2018). [*Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*](#), Ottawa. Ottawa, Ontario.

Gouvernement du Canada (2013). [*Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration, communauté*](#). Ottawa, Ontario.

Gouvernement du Canada (2008). [*Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*](#). Ottawa, Ontario.

Gouvernement du Canada (2003). [*Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique. Le plan d'action pour les langues officielles*](#). Ottawa, Ontario.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (2017). *Stratégie sur l'immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest 2017-2022. Constituer une main-d'œuvre qualifiée et dynamiser l'économie*. Yellowknife : Territoires du Nord-Ouest.

Guignard Noël, J. et Forgues, É. (2020). [Populations de langue officielle en situation minoritaire selon différentes méthodes de dénombrement](#). Moncton, Nouveau-Brunswick : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Hyppolite, I. (2012). Contribution au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines noires francophones immigrées entre 2000 et 2006. *International Journal of Canadian Studies*, (45-46), 239-259.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2017). *Évaluation du Programme des candidats des provinces*. Gouvernement du Canada.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2020). *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2020*. Ottawa, Ontario : Parlement du Canada.

Kasparian, S., dir. (2012). Les relations autochtones immigrants aujourd'hui. *Thèmes canadiens*.

Krissman F. (2005). Sin coyote ni patrón: why the « migrant network » fails to explain international migration? *International Migration Review*, 39(1), 4-44.

[Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés](#), L.C. 2001, ch. 27.

Madibbo, A. (2014). L'état de la reconnaissance et de la non-reconnaissance des acquis des immigrants africains francophones en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, (37), 155-171.

Madibbo, A. (2018). L'immigration transnationale africaine francophone en milieu minoritaire et son impact sur l'intégration dans la société canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 127-148.

Martin, T. (2010). Intégration professionnelle des immigrants francophones dans le secteur des nouvelles technologies : une étude de cas au Manitoba. *Revue Du Nouvel-Ontario*, (35-36), 107-136.

Paquet, M. (2016). *La fédéralisation de l'immigration au Canada*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.

Piché, V. (2004). Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel. Dans G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (dir.), *Démographie : analyse et synthèse. vol. VI : Population et société* (p. 159-178). Paris, France : Éditions de l'Institut national d'études démographiques.

Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs, *Population-F*, 68 (1): 153-178

Piquemal, N., Bahi, B. et Bolivar, B. (2009). Nouveaux arrivants et enseignement en milieu franco-manitobain : défis et dynamiques. *Cahiers Franco-Canadiens De l'Ouest*, 21(1-2), 329-355.

Piquemal, N., et Bolivar, B. (2009). Discontinuités culturelles et linguistiques: Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire. *Journal of International Migration and Integration / Revue de L'integration et de La Migration Internationale*, 10(3), 245–264.

Piquemal, N. et Labrèche, Y. (2018). Transculturalité et enjeux éthiques liés à la diversité culturelle en contexte canadien. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 30 (1), 169–191.

Piuet, É. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (3), 141-161.

Sall, L. (2015). Conjurer le sort socioéconomique et démographique du Nouveau-Brunswick par l'engagement pour la réussite d'immigrés entrepreneurs, *e-Migrinter*.

Soussi, S. (2019). Le travail migrant temporaire et les effets sociaux pervers de son encadrement institutionnel. *Lien social et Politiques*, 83, 295–316

Statistique Canada (2016), *Population selon la première langue officielle parlée et la géographie, 1971 à 2016*. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1510000501>

Traisnel, C. (2012). « Coast, to coast... to coast ». Le rôle des francophonies boréales dans l'accueil, l'installation et la rétention des migrants francophones au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest. *Études canadiennes / Canadian Studies*, (72), 77–92.

Traisnel, C. (2016). *Étude du profil des migrants et immigrants francophones dans les territoires du nord canadien. Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut*, Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (2019). *Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Traisnel, C., Violette, I. et Gallant, N. (2013). Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : Particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs. *Minorités Linguistiques Et Société*, (2), 9-28.

Traisnel, C., G. Deschênes-Thériault, D. Pépin-Filion et J. Guignard Noël (2020). [La promotion, le recrutement et la rétention des nouveaux arrivants francophones en Atlantique : dispositifs, expériences et représentations](#). Moncton, Nouveau-Brunswick : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.